



UPYA

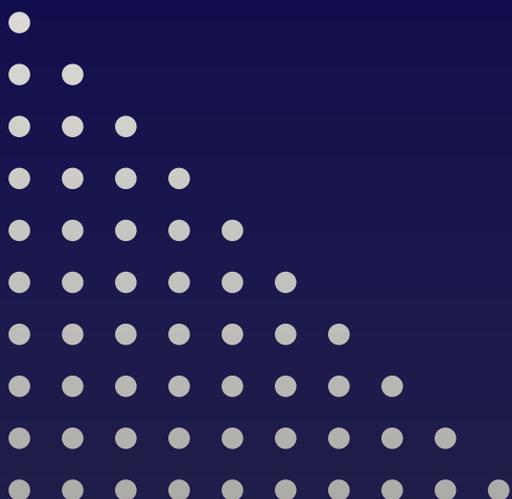
Suisse, Afro-descendance et xénophobie institutionnelle

*Trajectoires d'une « collision politique »
encore évitable*

Jean-David
Pantet Tshibamba

Septembre 2024

UPYA (Pôle analyse
et réflexion)



Suisse, Afro-descendance et xénophobie institutionnelle

Trajectoires d'une « collision politique » encore évitable

Jean-David Pantet Tshibamba (M.A.), Septembre 2024, UPYA (Pôle analyse et réflexion)

Publié le 16.09.2024

Résumé

Ce rapport se penche sur l'évolution des relations entre la Suisse, ses institutions politiques et ses populations afro-descendantes, dans un contexte marqué par un racisme anti-Noirs structurel latent et une libération progressive du discours xénophobe au sein des sphères politiques helvétiques. Plusieurs phénomènes distincts, mais fortement interconnectés, sont ainsi analysés : l'accroissement du poids démographique des communautés afro-descendantes en Suisse, la montée de la xénophobie institutionnelle ainsi que les processus de politisation des communautés afro-descendantes établies dans le pays.

Cette analyse met en lumière un paradoxe dans lequel le contexte socio-politique suisse évolue : d'une part, les personnes afro-descendantes sont de plus en plus nombreuses et politisées ; d'autre part, elles sont confrontées à un environnement politique de plus en plus hostile à leur égard. Si ce paradoxe n'est pas correctement adressé, il pourrait, à terme, mener à une « collision politique » et porter gravement atteinte à la stabilité suisse ainsi qu'à l'idéal du « vivre-ensemble ». Pour éviter cette collision, ce rapport soutient la piste d'une meilleure intégration des populations afro-descendantes et de leurs revendications dans l'appareil politique et institutionnel suisse. Une telle intégration permettrait, en outre, de revitaliser le contrat social suisse, fondé sur le principe de subsidiarité et sur la participation directe de chaque individu aux affaires publiques.

Le rapport se conclut par une série de recommandations en ce sens, notamment : établir une meilleure collaboration entre les communautés afro-descendantes et les autorités publiques, plaider pour une reconnaissance plus large du racisme systémique en Suisse, ainsi qu'initier une réflexion généralisée sur les droits politiques des résidents étrangers.

Abstract

This report examines the evolution of relations between Switzerland, its political institutions, and its Afro-descendant populations in a context marked by latent structural anti-Black racism and the progressive normalization of xenophobic discourse within Swiss political spheres. Several distinct but closely interconnected phenomena are analyzed: the increasing demographic weight of Afro-descendant communities in Switzerland, the rise of institutional xenophobia, and the politicization processes of Afro-descendant communities established in the country.

This analysis highlights a paradox in the socio-political context in which Switzerland is evolving: on one hand, Afro-descendant individuals are becoming more numerous and politically active; on the other hand, they are facing a political environment that is increasingly hostile toward them. If this paradox is not properly addressed, it could eventually lead to a « political collision » and seriously threaten Swiss stability as well as the ideal of living together in harmony. To avoid such a collision, the report advocates for better integration of Afro-descendant populations and their demands within the Swiss political and institutional framework. Such integration would also serve to revitalize the Swiss social contract, which is based on the principle of subsidiarity and the direct participation of each individual in public affairs.

The report concludes with a series of recommendations in this regard, including: establishing better collaboration between Afro-descendant communities and public authorities, advocating for broader recognition of systemic racism in Switzerland, and initiating a widespread reflection on the political rights of foreign residents.

L'auteur

Jean-David Pantet Tshibamba est titulaire d'un diplôme en Science politique de l'Université de Lausanne et d'un diplôme en Études africaines de l'Université de Genève. Co-fondateur en 2022 de la plateforme de réflexion UPYA, il consacre principalement ses travaux à l'analyse des politiques publiques et des relations internationales, en particulier celles qui concernent l'Afrique, ses interactions avec le reste du monde et les dynamiques, notamment migratoires, de ses populations et diasporas.

Sommaire

Introduction	4
1. Natalité, solde migratoire et croissance africaine : les leviers actuels et futurs de la démographie suisse	8
1.1 La migration, moteur de la croissance démographique suisse.....	8
1.2 Dynamique démographique mondiale : la locomotive africaine.....	9
2. Le contexte politique suisse : montée du populisme et « glissement vers la droite »	12
2.1 Populisme, xénophobie et « glissement vers la droite »... ..	12
3. Les communautés afro-descendantes en Suisse et leur rapport au politique	15
3.1. Redirection de la cible politique afro-descendante.....	17
3.2. Panafricanisme et « afropéanisation » des communautés afro-descendantes.....	18
3.3. Professionnalisation et institutionnalisation diasporique.....	20
Un spectre associatif toujours plus large	21
Une collaboration accrue et plus durable	22
Du politicien « bien que noir » au politicien « parce que noir »... ..	22
4. La « collision politique »... Et comment l'éviter	26
4.1. Vers une revitalisation du contrat social suisse ?.....	28
4.2. Recommandations.....	29
Conclusion	33
Bibliographie	34

Introduction

Il y a un peu moins d'une année, des millions de personnes dans toute la Suisse eurent la surprise de découvrir dans leur boîte aux lettres un courrier singulièrement inhabituel. La pratique du « tout-ménage », qui consiste à distribuer en grand nombre des documents, souvent à caractère publicitaire, directement dans les boîtes aux lettres des particuliers, est courante en Suisse. Toutefois, le contenu du « tout-ménage » distribué massivement en octobre 2023 se distinguait par son caractère épineux, et par la controverse qu'il s'apprêtait à susciter parmi toute une partie de la population Suisse. Il s'agissait d'un flyer illustré par une image de personnes noires barrées d'une large croix rouge, juxtaposée à une famille de personnes blanches marquée d'une coche verte, le tout accompagné d'un texte en caractères gras, dans une typographie menaçante, proclamant : « *NON à une Suisse à 10 millions d'habitants !* ». À l'origine de cette campagne choc, l'*Union démocratique du centre* (UDC), l'un des principaux partis politiques suisses, souvent classé à l'extrême droite et coutumier de ce type de controverses. Bien que cette campagne médiatique ait suscité un tollé parmi les associations antiracistes et les organisations représentant des personnes afro-descendantes, dont plusieurs ont déposé plainte contre le parti d'extrême droite¹, elle a également mis en lumière un malaise plus profond présent au sein de la société suisse et dans ses institutions politiques : la relation parfois complexe qu'entretiennent ces dernières avec les populations dites « issues de l'immigration », et en particulier avec les populations afro-descendantes.

D'où vient ce malaise ? Et quelle est sa nature profonde ? En réalité, la Suisse pourrait, de fait, être qualifiée de pays « diversifié » par excellence. En effet, la diversité, bien que le terme soit protéiforme, semble profondément ancrée dans l'identité helvétique. En fait, la Suisse se distingue sans doute sur le podium des nations qui, sur un territoire aussi restreint, parviennent à en circonscrire le plus. Sur ses modestes 41 000 km², la Suisse parvient à faire coexister quatre langues nationales : l'allemand, le français, l'italien et le romanche. De plus, en 2022, plus de 27 % des personnes résidant en Suisse, majoritairement issues des communautés immigrées, utilisaient principalement, au sein de leur foyer, l'une des nombreuses autres langues non-nationales parlées dans le pays². Certaines de ces langues, comme le portugais ou l'albanais, pour ne citer qu'elles, sont d'ailleurs beaucoup plus répandues que le romanche, malgré le statut de ce dernier en tant que langue nationale. En outre, la diversité suisse ne se limite pas à sa dimension linguistique ; elle se manifeste à divers niveaux de la société. Sur le plan religieux par exemple, les catholiques (33 % de la population), suivis de près par les personnes sans confession (32 % de la population), et enfin les protestants (21 % de la population) forment le trio de tête d'une large mosaïque religieuse qui comprend notamment d'importantes communautés musulmanes, juives, ou encore hindouistes³⁴. Le pays se distingue également par sa grande diversité culturelle et ethnique, la Suisse étant une terre d'immigration marquée, tant dans son histoire ancienne que récente,

¹ RTS

² Office fédéral de la statistique (OFS), 2024

³ Office fédéral de la statistique (OFS), 2023

⁴ Observatoire des religions en Suisse (ORS), 2013

par de nombreux épisodes migratoires. Il convient de rappeler qu'aujourd'hui, la Suisse demeure, après le Luxembourg (qui, en raison de sa taille et de sa population réduite, est difficilement comparable), le pays européen ayant la plus grande proportion d'étrangers résidant sur son territoire, avec plus de 25 % de sa population totale⁵⁶. Ce chiffre atteint même 40 % si l'on y inclut toutes les personnes dites « issues de l'immigration », un terme englobant également les personnes naturalisées et celles ayant au moins un parent d'origine étrangère⁷.

Ces divers éléments, conjugués à un climat social relativement paisible, du moins en comparaison avec celui d'autres pays européens, pourraient laisser suggérer que la Suisse est l'un des pays ayant surmonté avec brio le défi du « vivre-ensemble ». Toutefois, la réalité du terrain, lorsque analysée avec parcimonie, est peut-être moins idyllique. La Suisse entretient indéniablement un rapport complexe, et parfois même ambigu, avec sa population issue de l'immigration. Cette ambiguïté est, depuis plusieurs décennies, d'autant plus apparente à l'égard d'un segment précis de la population issue de l'immigration : les personnes afro-descendantes. L'ambivalence de cette relation se manifeste notamment à travers les diverses discriminations auxquelles les personnes afro-descendantes sont régulièrement confrontées en Suisse. La polémique évoquée en introduction est, en effet, la pointe visible d'un iceberg qui a vu, au fil des dernières années, paraître de multiples rapports inquiétants sur le racisme et la situation des personnes afro-descendantes vivant en Suisse. Le rapport 2022 du *Service de lutte contre le racisme* (SLR) montrait, par exemple, que les personnes afro-descendantes subissent de nombreuses formes de discriminations structurelles, en particulier sur le marché de l'emploi, dans le domaine médical ou encore face à l'institution policière⁸. Toujours en 2022, le *Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies* publiait un rapport accablant sur la situation du racisme anti-Noirs en Suisse, affirmant notamment dans ses conclusions que : « [...] *les personnes d'ascendance africaine sont victimes d'une importante discrimination raciale structurelle et d'un racisme anti-Noir, qui ont de graves répercussions sur leurs droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques* »⁹. Cette relation ambivalente est, en fait, présente jusque dans les plus hautes sphères institutionnelles helvétiques et se reflète sur les dynamiques politiques nationales. En effet, certaines élites politiques semblent, tel qu'en témoigne l'exemple du « tout-ménage » de l'UDC présenté précédemment, nourrir et instrumentaliser une hostilité face à l'immigration, notamment afro-descendante, de plus en plus marquée et décomplexée au fil des années.

Ainsi, alors que la Suisse est également confrontée à la vague de populisme qui déferle depuis plusieurs années sur l'Europe, comme en témoignent les résultats des dernières élections fédérales¹⁰, les populations afro-descendantes, en parallèle, tendent à croître en nombre et semblent également s'affirmer davantage dans l'espace public et politique, notamment à travers des associations et d'autres organismes représentatifs. Cet enchevêtrement de dynamiques politiques, démographiques et migratoires suggère dès lors que le rapport entre la Suisse, ses institutions politiques et ses populations afro-descendantes évolue au sein d'un paradoxe : d'une part, les personnes afro-descendantes sont de plus en plus nombreuses en Suisse et deviennent également de plus en plus politisées ; d'autre part, elles semblent être

⁵ Insee, 2023

⁶ Secrétariat d'État aux migrations (SEM), 2024

⁷ Office fédéral de la statistique (OFS), 2023

⁸ Service de lutte contre le racisme (SLR), 2022

⁹ Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 2022

¹⁰ Le Figaro, 2023

confrontées à un environnement politique de plus en plus hostile à leur égard. À terme, une telle dynamique pourrait conduire le contexte socio-politique suisse vers une impasse, ou plus précisément, vers ce qui sera désigné, dans ce rapport, par le terme de « collision politique ». Par collision politique, il est entendu une situation de tensions politiques et sociales intenses, susceptibles de provoquer divers types de débordements et d'engendrer des logiques d'affrontement dont les conséquences pourraient porter un préjudice considérable à la société et à l'idéal du vivre-ensemble. Nous aurons néanmoins l'occasion d'explorer plus en détail cette notion de collision politique et ses conséquences potentielles ultérieurement.

L'objectif de ce rapport sera donc d'analyser les tendances influençant les trajectoires sociales, sociétales et politiques semblant mener vers cette collision. Ainsi, la première partie se penchera sur le contexte démographique suisse et son évolution probable vers une plus grande proportion de personnes afro-descendantes au sein de la population générale. La deuxième partie examinera le contexte politique suisse, et notamment le processus de libération du discours xénophobe que ce contexte semble avoir favorisé, ainsi que ce que certains journalistes se risquent à qualifier de « glissement vers la droite » de la société suisse¹¹. La troisième partie, la plus étoffée du rapport, explorera les dynamiques de politisation des populations afro-descendantes de Suisse, sous les angles de la redirection de la cible politique, passant du pays d'origine vers la Suisse, de la convergence de l'action politique vers un modèle pan-africain, et même afropéen, et de l'institutionnalisation des comportements politiques. Enfin, une partie finale permettra de relier ces divers axes de réflexion, avec pour objectif de répondre à une question centrale : comment éviter ladite collision politique ? La réponse apportée à ce questionnement sera notamment étayée par une série de recommandations.

Avant d'aller plus loin, il est cependant nécessaire de préciser ce qui est entendu, dans le cadre de ce rapport, par le terme « afro-descendant ». En effet, l'afro-descendance est un concept polysémique qui suscite parfois des débats. Son utilisation s'est largement répandue dès le début des années 2000, initialement pour désigner les populations des Amériques (Amérique du Sud, Amérique du Nord et Caraïbes) ayant des origines africaines, notamment liées à la traite transatlantique¹²¹³. Au cours des dernières décennies, l'usage du terme s'est toutefois non seulement popularisé, mais a également vu sa signification s'élargir. Ainsi, l'expression renvoie aujourd'hui à diverses interprétations et il n'existe pas de véritable consensus quant à sa définition précise et sa délimitation exacte. Dans ce rapport, toutefois, lorsque les « Afro-descendants » de Suisse seront évoqués, il sera fait référence aux personnes issues de l'immigration africaine subsaharienne installées en Suisse ainsi qu'à leurs descendants. L'utilisation du terme dans ce rapport englobe donc à la fois les ressortissants de pays subsahariens résidant en Suisse en tant qu'étrangers, les ressortissants de pays subsahariens ayant acquis la nationalité suisse par naturalisation, ainsi que les individus détenteurs de la nationalité suisse de naissance, mais qui, en tant que membres de familles issues de l'immigration africaine subsaharienne, se considèrent comme membres à part entière des communautés africaines et afro-descendantes de Suisse. Sont également incluses dans notre utilisation du terme les personnes, de nationalité suisse ou pas, issues d'une migration en provenance de pays et de territoires du continent américain et

¹¹ Le Courrier, 2024

¹² Minvielle, 2014

¹³ Reiter, Simmons, 2012

qui se revendiquent elles-mêmes comme afro-descendantes (par exemple, des Afro-caribéens ou encore des Afro-américains). Enfin, le terme « personne(s) noire(s) » sera également utilisé sporadiquement de manière interchangeable avec le terme Afro-descendant. Cette clarification sémantique étant faite, nous pouvons à présent entrer dans le vif du sujet.

1. Natalité, solde migratoire et croissance africaine : les leviers actuels et futurs de la démographie suisse

Une introduction à la question démographique et à son contexte suisse est essentielle pour appréhender la dynamique générale de la collision politique évoquée en préambule. En effet, les processus politiques à l'origine de cette collision sont, du moins en partie, influencés par divers facteurs démographiques. Ainsi, les phénomènes de libération du discours xénophobe dans l'arène politique helvétique sont mis en œuvre par certaines élites politiques qui instrumentalisent, pour ce faire, plusieurs processus démographiques et migratoires. En parallèle, les processus de politisation des communautés afro-descendantes en Suisse sont également nourris, ou du moins influencés, par certaines dimensions migratoires et démographiques. Il est donc essentiel d'analyser deux processus de croissance démographique : celui de la Suisse et, à une toute autre échelle, celui du reste de la planète, afin de comprendre comment ces dynamiques, susceptibles d'accentuer le caractère diversifié et multi-culturel de la Suisse, influencent les mécanismes politiques évoqués en préambule.

1.1 La migration, moteur de la croissance démographique suisse

La première trajectoire impactante du paradoxe énoncé en introduction est représentée par le contexte démographique et migratoire dans lequel la Suisse évolue. Une rapide analyse des données démographiques nationales nous informe sur le caractère vieillissant de la population suisse. Ainsi, l'âge moyen de la population active atteignait 42,2 ans en 2023, comparé à 39,0 ans, trois décennies plus tôt, en 1991¹⁴. Ce vieillissement structurel de la population s'explique par le taux de renouvellement de la population qui demeure relativement faible depuis plusieurs décennies. En effet, le taux de natalité nécessaire pour maintenir une courbe démographique positive et une population active jeune, à savoir 2,1 enfants par femme, n'a plus été atteint en Suisse depuis 1971¹⁵, année où il est passé, pour la première fois de manière durable¹⁶, en dessous de ce seuil. Récemment, la question démographique a de nouveau été au centre de l'attention médiatique en Suisse, lorsque l'*Office fédérale de la statistique* (OFS) a annoncé un taux de natalité de 1,39 enfant par femme pour l'année 2022. Ce résultat a suscité de nombreuses réactions, frôlant le plus bas niveau historique national. En effet, depuis le début des relevés en 1876, seule l'année 2001 présentait un chiffre légèrement inférieur, avec 1,38 enfant par femme.

¹⁴ Office fédérale de la statistique (OFS), 2024

¹⁵ Office fédérale de la statistique (OFS), 2023

¹⁶ Entre 1927 et 1941, le taux de renouvellement de la population est également passé sous la ligne de 2.1 enfants par femme. Toutefois cette dynamique ne s'est pas inscrite dans la durée.

Cependant, une simple observation de la courbe démographique suisse révèle qu'en dépit de son faible taux de natalité, la population suisse est en constante augmentation. En effet, selon les données de l'OFS, 6,19 millions de personnes résidaient de manière permanente en Suisse en 1970, tandis qu'aujourd'hui, la population approche les 9 millions d'habitants¹⁷. Cet écart s'explique aisément par le solde migratoire de la Suisse. En effet, le pays enregistre chaque année un nombre bien supérieur d'arrivées par rapport aux départs. Par exemple, pour l'année 2022, le *Secrétariat d'État aux migrations* (SEM) indique un solde migratoire net de 81 345 personnes¹⁸. Ce solde migratoire excédentaire compense largement la faiblesse de la croissance endogène et explique l'augmentation générale de la population. Il est donc exact d'affirmer que l'immigration constitue aujourd'hui, et depuis plusieurs décennies, le principal moteur de la croissance démographique en Suisse.

Pour approfondir notre analyse, il est également pertinent de s'intéresser à la composition du taux de renouvellement endogène de la population qui, comme mentionné précédemment, s'établissait à 1,39 enfant par femme en 2022. Une analyse plus poussée des données fournies par l'OFS révèle que ce taux varie en fonction de la catégorie de population examinée, à savoir, les ressortissantes de nationalité suisse ou étrangère. En effet, les femmes de nationalité étrangère ont, en moyenne, plus d'enfants que celles de nationalité suisse. En 2022, les femmes de nationalité suisse affichaient un taux de natalité de 1,29 enfant par femme, tandis que celui des femmes de nationalité étrangère s'élevait à 1,64 enfant par femme¹⁹. Ainsi, non seulement le solde migratoire représente le facteur décisif de la croissance démographique suisse, mais au-delà, parmi les naissances enregistrées en Suisse, les femmes de nationalité étrangère ont un taux de fécondité plus élevé que celles de nationalité suisse. Ce double constat démontre que la Suisse est engagée dans une forte dynamique de métissage culturel, une tendance qui semble vouée à se renforcer dans les années à venir. Ainsi, la Suisse, pays déjà fortement multi-culturel et multi-ethnique semble, du moins si l'on se fie aux courbes statistiques actuelles, destinée à le devenir encore davantage au cours des prochaines décennies.

1.2 Dynamique démographique mondiale : la locomotive africaine

Dans le contexte de ce rapport, il est pertinent d'évaluer le rôle que les populations afro-descendantes jouent dans la dynamique démographique nationale. Il convient d'abord de rappeler qu'il est aujourd'hui extrêmement complexe d'estimer avec précision le nombre d'Afro-descendants résidant en Suisse, et donc leur proportion dans la population totale du pays. Parmi les rares chiffres crédibles disponibles, une étude de l'Université de Neuchâtel datant de 2009 mentionne environ 72 000 personnes²⁰. Toutefois, ce chiffre (qui était déjà une simple estimation dans le rapport d'origine), en plus d'être relativement ancien, ne prend en compte que les ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne non-nationaux ou ayant été

¹⁷ Office fédérale de la statistique, 2023

¹⁸ Secrétariat d'État aux migrations (SEM), 2023

¹⁹ Office fédérale de la statistique (OFS), 2023

²⁰ Efionayi-Mäder, Pecoraro, Steiner, 2009

naturalisés suisses. Il est donc crédible de supposer qu'une quinzaine d'années plus tard, et en appliquant les critères beaucoup plus larges que le présent rapport attribue au terme « Afro-descendant », le nombre actuel de personnes afro-descendantes résidant en Suisse soit probablement bien supérieur, bien que toujours relativement faible en proportion de la population suisse totale.

Pour ce qui est des dynamiques migratoires, l'immigration afro-descendante à destination de la Suisse représente, en fait, une part très minoritaire du solde migratoire total. En 2023, par exemple, la grande majorité des arrivées provenaient de pays européens, en particulier l'Ukraine (cas particulier en raison de la crise actuelle traversée par ce pays), l'Allemagne, la France et l'Italie²¹. S'il est possible qu'une partie de ces ressortissants européens soient afro-descendants, il est peu probable qu'il s'agisse d'une part significative de leur nombre total. En fait, si l'on comptabilise les arrivées en provenance de pays africains subsahariens et que l'on y ajoute une estimation des potentielles arrivées de personnes afro-descendantes provenant de pays non-subsahariens (qui sont, avec les données disponibles, impossibles à comptabiliser avec précision), l'on se rend compte qu'il est probable que seuls quelques milliers de personnes afro-descendantes aient contribué à augmenter le solde migratoire suisse en 2023.

Toutefois, une autre dimension démographique mérite d'être mise en perspective des informations déjà mentionnées : le rôle actuel de l'Afrique subsaharienne comme moteur de la croissance démographique mondiale. En effet, l'Afrique subsaharienne est aujourd'hui, et de loin, la région du monde détenant la croissance démographique la plus vigoureuse. Le fléchissement du taux de natalité et le vieillissement de la population ne sont pas des phénomènes limités à la Suisse, à l'Europe, ni même au monde occidental. Il s'agit, en fait, d'une tendance presque mondiale. Certains pays asiatiques, tels que la Chine ou Singapour, affichent, par exemple, des taux de natalité extrêmement bas, frôlant le seuil symbolique de 1,0 enfant par femme. La Corée du Sud, nation la moins fertile du monde, fait régulièrement la une des médias en raison de son taux de natalité inférieur à 1,0 enfant par femme, suscitant des inquiétudes quant à l'avenir du pays, dont certains spécialistes estiment que la population pourrait être réduite de moitié d'ici la fin du 21^e siècle²². Pendant ce temps, l'Afrique semble être le seul continent à suivre une dynamique diamétralement opposée. Selon les données du *United Nations Population Fund* (UNFPA), à l'exception des pays d'Afrique du Nord, de certains pays d'Afrique australe, de quelques pays insulaires et de Djibouti, tous les pays africains affichent, en 2024, un taux de natalité équivalent ou supérieur à 3,0 enfants par femme²³. Si la majorité des pays africains se situent entre 3,0 et 4,5 enfants par femme, il existe même quelques « champions de la fertilité » qui dépassent le taux de 6,0 enfants par femme, tels que la République démocratique du Congo, le Tchad, ou encore le Niger, qui est le pays le plus fertile du monde avec une moyenne de 6,6 enfants par femme. Toujours selon les chiffres du UNFPA, en 2024, un seul pays non-africain, l'Afghanistan, figure dans le top 30 des pays les plus fertiles, se classant à la 15^e place mondiale avec 4,3 enfants par femme. En somme, le continent africain est aujourd'hui la locomotive démographique du monde, comme l'illustre sans ambivalence la carte mondiale des taux de natalité du UNFPA.

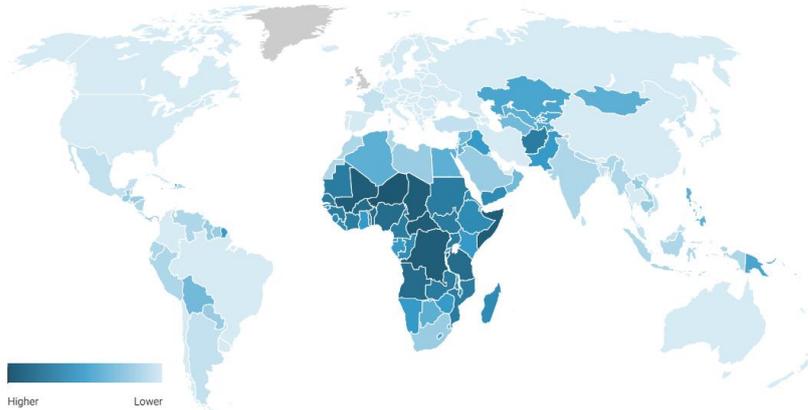
²¹ Secrétariat d'État aux migrations (SEM), 2023

²² Al Jazeera, 2024

²³ UNFPA, 2024

1. Natalité, solde migratoire et croissance africaine : les leviers actuels et futurs de la démographie suisse

Total fertility rate, per woman, 2024



Source : www.unfpa.org

Ainsi, depuis plusieurs années, il est courant d'entendre des projections démographiques affirmant qu'en 2050, l'Afrique comptera 2,5 milliards d'habitants. Cela signifie qu'un être humain sur quatre sera alors africain²⁴. Si cette dynamique se confirme, elle aura très certainement un impact significatif sur la composition des flux migratoires des prochaines décennies.

En outre, le dérèglement climatique constitue une variable supplémentaire à prendre en compte, l'Afrique étant, face à ce dernier, l'une des régions géographiques les plus vulnérables. Ainsi, un grand nombre des 143 millions de migrants climatiques potentiels qui seront contraints de quitter leur lieu de résidence d'ici 2050 en raison des perturbations climatiques seront très probablement africains²⁵. Dès lors, même si la grande majorité des flux migratoires africains resteront vraisemblablement internes au continent, comme c'est actuellement déjà le cas²⁶, la part des migrants quittant l'Afrique pour s'établir ailleurs, et notamment en Europe, même si elle ne change pas proportionnellement, augmentera inévitablement en termes absolus, à mesure que le nombre total de migrants augmentera.

Ainsi, en nous basant sur ces dynamiques démographiques et migratoires mondiales, nous pouvons raisonnablement anticiper que la migration africaine représentera, dans les décennies à venir, une part croissante des flux migratoires à destination de l'Europe, et donc de la Suisse. Cela entraînera, à terme, une augmentation significative de la population afro-descendante en Suisse et du poids démographique de cette communauté dans la population totale du pays. Cette nouvelle donne produira, comme nous l'étudieront dans la suite du rapport, certainement un impact sur les dynamiques politiques suisses.

²⁴ Fond Monétaire International

²⁵ Feindouno, 2022

²⁶ Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2021

2. Le contexte politique suisse : montée du populisme et « glissement vers la droite »

À présent que les éléments préalables ont été exposés, il convient d'introduire le second axe de réflexion, qui concerne les dynamiques politiques institutionnelles actuelles en Suisse. Sur le plan politique, la Suisse se targue de jouir d'une réputation de grande stabilité, souvent incarnée par sa culture du consensus politique, dont le gouvernement fédéral, de nature collégiale, élu selon le principe de la « Formule Magique »²⁷, est l'un des symboles les plus forts et distinctifs. Ainsi, la Suisse, souvent classée parmi les pays les plus politiquement stables au monde²⁸, est largement parvenue à éviter les divers tumultes politiques et sociaux auxquels certains de ses voisins européens sont régulièrement confrontés. Cette stabilité se manifeste également au niveau social et dans la vie quotidienne, le pays étant relativement peu habitué aux grandes manifestations et autres démonstrations socio-politiques, telles que les grèves, les blocus ou encore les occupations de lieux publics. Bien que ces manifestations existent parfois en Suisse de manière sporadique, elles restent relativement rares par rapport à ce qui est observé dans les pays voisins et sont généralement très encadrées, ce qui limite les débordements. En dépit de cette stabilité, le paysage politique suisse n'a toutefois pas été épargné, au cours des dernières décennies, par ce que certains observateurs politiques qualifient de « vague populiste », un phénomène observé dans de nombreux pays européens²⁹. Il est donc pertinent d'examiner plus en détail ce phénomène restitué dans le contexte suisse, afin de comprendre son impact sur les dynamiques de collision politique.

2.1 Populisme, xénophobie et « glissement vers la droite »...

L'Europe assiste, en effet, depuis plusieurs années, à une poussée électorale de partis politiques dits « populistes », dont un certain nombre sont situés à l'extrême droite de l'échiquier politique. Ces partis, qui sont parfois parvenus à s'emparer des reins du pouvoir exécutif dans leur pays respectif, tel qu'en Hongrie ou en Italie, sont souvent empreints d'une rhétorique xénophobe et sont généralement partisans du concept de préférence nationale, prônant habituellement des politiques publiques anti-immigrationnistes et restrictives sur les questions de naturalisation. En Suisse, cette tendance est le plus souvent incarnée par l'UDC, déjà mentionnée en préambule de ce rapport, et premier parti politique de Suisse en termes de représentation au Conseil national. La prééminence de l'UDC dans la politique suisse n'est

²⁷ Le gouvernement fédéral suisse, appelé « Conseil fédéral », est composé de sept membres, élus pour un mandat de cinq ans. Ces membres, les « Conseillers fédéraux », sont issus des principaux partis représentés à l'Assemblée fédérale, selon une répartition proportionnelle au nombre de sièges parlementaires détenus par les partis les plus importants. Le poste de Président de la Confédération, qui n'a qu'une fonction symbolique pour la représentation du pays à l'étranger, est occupé à tour de rôle par les différents Conseillers fédéraux. Ce système est couramment désigné sous le nom de *Formule Magique*.

²⁸ Banque Mondiale, 2022

²⁹ Tribune de Genève, 2023

2. *Le contexte politique suisse : montée du populisme
et « glissement vers la droite »*

pas un phénomène fondamentalement nouveau, puisque c'est lors des élections fédérales de 2003 que l'UDC s'est imposée en tant que premier parti au Conseil national suisse, en obtenant 55 des 200 sièges, dépassant ainsi le Parti socialiste suisse et ses 51 sièges, qui occupait la place de premier parti de Suisse durant les deux législatures précédentes. Depuis, l'UDC est parvenue à conserver sa première place, et a même eu tendance à consolider son assise, tels qu'en témoignent les résultats des dernières élections fédérales de 2023, lors desquelles l'UDC s'est taillée la part du lion en obtenant 62 sièges, s'assurant ainsi une avance confortable sur ses rivaux socialistes qui n'ont en remporté que 41.

Parallèlement à cette solide assise institutionnelle, l'UDC a continuellement adopté, au cours des deux dernières décennies, une stratégie politique faisant une utilisation intensive de la provocation, en usant, au fil des années, d'une rhétorique de plus en plus incisive et souvent ouvertement xénophobe. Un exemple récent de cette rhétorique fut la déclaration du député national UDC Thomas Stettler, en octobre 2023, sur un plateau de la RTS, première chaîne télévisée francophone de Suisse : « *Je n'admets pas que vous traitiez l'UDC de raciste. Dans [notre] programme, nous n'avons jamais écrit que nous avons quelque chose contre les races [...] Xénophobe, peut-être. Cela veut dire qu'on a peur des étrangers. C'est vrai, je vous l'ai dit avant, il y a des images qui me font peur, et être xénophobe, ce n'est pas un défaut politique [...]* »³⁰.

En fait, l'épisode du « tout-ménage » présenté en introduction de ce rapport n'est qu'un exemple parmi les nombreuses polémiques déclenchées par le parti. Les nombreuses campagnes d'affichage public initiées par l'UDC, dont l'imagerie tendancieuse a souvent suscité les foudres des organisations antiracistes, constituent l'un des éléments clés de cette stratégie. Les célèbres affiches du « mouton noir » lors de la campagne des élections fédérales de 2007³¹, celles publiées durant la campagne de 2009 pour l'interdiction des minarets sur le territoire suisse³² ou encore celles de la campagne contre l'immigration de masse de 2014, qui portaient comme slogan : « *Bientôt 1 million de musulmans ? Par conséquent, stop à l'immigration de masse* »³³ sont quelques exemples emblématiques de cette tendance. Ainsi, au cours des deux dernières décennies, la provocation et la polémique semblent avoir été les outils privilégiés de la stratégie politique du parti, qui, par ces méthodes, ne se contente plus de faire parler de lui et de gagner en poids électoral, mais parvient également, selon les politologues Hervé Rayner et Bernard Voutat, à progressivement « *déplacer les limites de ce qui est dicible, licite et légitime dans le débat public* »³⁴.

Ainsi, au cours des dernières années, nous avons pu observer une dynamique de libération, et même de banalisation du discours xénophobe, à minima au sein des sphères politiques et médiatiques helvétiques. Ce phénomène se manifeste notamment par la différence de traitement éditorial réservé à l'UDC sur les scènes médiatiques internes ou extérieures : d'une part, les médias internationaux ont tendance à brosse un portrait alarmiste, voire incendiaire, du parti, tandis que les médias suisses adoptent généralement, à son encontre, un ton beaucoup plus anodin. Ce phénomène médiatique fut récemment commenté dans un article du journal *Le Courrier*, affirmant que le système médiatique et politique suisse n'a jamais

³⁰ RTS, émission « *Infrarouge* » du 25 octobre 2023

³¹ SwissInfo, 2007

³² SwissInfo, 2009

³³ RTS, 2014

³⁴ Rayner, Voutat, 2014

2. *Le contexte politique suisse : montée du populisme
et « glissement vers la droite »*

véritablement condamné la rhétorique xénophobe de l'UDC, mais l'a plutôt progressivement intégrée, alimentant ainsi un « glissement vers la droite »³⁵ de la société suisse.

Il est donc pertinent de mettre cette dynamique en parallèle avec les populations afro-descendantes, qui sont souvent parmi les premières victimes de cette libération de la parole xénophobe et des comportements racistes qui peuvent en découler³⁶. Si nous tentons une comparaison internationale, plusieurs études ont déjà souligné la possibilité d'observer des phénomènes de politisation et de solidarité émerger ou se renforcer au sein de certaines communautés diasporiques, en réponse à un climat sociétal xénophobe et hostile. Par exemple, une étude de 2008 mettait en lumière les mouvements de solidarité qui sont apparus entre les communautés afro-américaines et afro-brésiliennes dans les années 1990, en réaction au regain du suprémacisme blanc inhérent à cette époque et à la multiplication des violences policières à l'encontre des personnes noires³⁷. Une autre étude plus récente soulignait l'impact du mouvement « #NoToXenophobia » en Afrique du Sud, et les mobilisations politiques des communautés immigrées suscitées par la vague d'attaques xénophobes de 2015, notamment à travers l'*African Diaspora Forum*³⁸, une organisation de migrants constituée pour combattre la xénophobie en Afrique du Sud, organiser la « diaspora africaine », et protéger les intérêts de cette dernière³⁹.

Compte tenu des dynamiques observées dans divers contextes où un climat particulièrement xénophobe s'est manifesté à l'encontre de populations diasporiques, il devient pertinent de s'interroger sur les conséquences à long terme que pourrait entraîner le « glissement vers la droite » de la société suisse précédemment évoqué. Il est, en effet, plausible que les populations afro-descendantes de Suisse, face au contexte politico-médiatique prédominant depuis plusieurs décennies, développent des stratégies d'auto-défense analogues à celles identifiées dans d'autres contextes similaires. L'analyse de ce phénomène fera l'objet de la prochaine section de ce rapport.

³⁵ Le Courrier, 2024

³⁶ Le Temps, 2024

³⁷ Costa Vargas, 2008

³⁸ Malavolti, Bouyat, 2016

³⁹ African Diaspora Forum, 2021

3. Les communautés afro-descendantes en Suisse et leur rapport au politique

Le « glissement vers la droite » de la société suisse mentionné au chapitre précédent est intrinsèquement lié à une dynamique politique parallèle : la politisation des populations afro-descendantes. Au cours des dernières décennies, cette politisation a été marquée par de profonds processus de mutation. Bien que le nombre d'afro-descendants établis en Suisse ait probablement connu une croissance significative (quoique difficilement quantifiable) durant cette période, ces communautés ont également progressivement modifié la teneur de leur engagement politique à mesure qu'elles gagnaient en assurance dans le contexte helvétique. Il convient de souligner que ce n'est pas nécessairement l'intensité de l'activité politique qui a augmenté, mais plutôt la nature de cette activité qui a évolué, ainsi que la cible de cette dernière, qui a fait l'objet d'une redirection, comme nous l'examinerons plus en détail par la suite.

Les premières générations d'immigrés afro-descendants établis en Suisse avaient généralement peu de revendications politiques locales et préféraient adopter une posture relativement discrète. Cette attitude s'expliquait en partie par la forte proportion d'individus bénéficiant de l'asile en Suisse et le nombre limité de permis d'établissement à longue durée délivrés, notamment au sein de la communauté congolaise/zaïroise, ce qui rendait ces populations particulièrement vulnérables⁴⁰. Par conséquent, il était souvent préférable de faire profil bas pour ne pas compromettre un statut civil et social déjà précaire. Cependant, cet état d'esprit fut progressivement remis en question par les générations suivantes, qui ont généralement développé une perception plus affirmée de leur légitimité à formuler des revendications politiques locales, marquant ainsi une rupture progressive avec la posture de réserve des premières générations.

Ce sentiment de légitimité, qui tend à croître au fil des générations, a en réalité joué un rôle sous-jacent dans de nombreux processus de politisation au sein des communautés afro-descendantes de Suisse, et peut être attribué à plusieurs facteurs, ce qui justifie une analyse plus approfondie. Au-delà des préoccupations concernant leur statut civique, le manque de confiance des premières générations d'afro-descendants établies en Suisse était probablement nourri par une appréhension généralisée, voire une crainte, envers une société nouvelle, inconnue et parfois hostile. Cette crainte, commune à de nombreuses communautés immigrées nouvellement installées dans un pays, était renforcée par le fait d'être immergé dans une société majoritairement blanche, où ils constituaient une minorité ethnique visible mais extrêmement réduite. Ce sentiment peut être étroitement associé au concept de « double conscience », initialement théorisé par le sociologue W.E.B. Du Bois pour décrire la condition socio-psychologique des Afro-américains dans la société post-esclavagiste des États-Unis⁴¹. Ce concept a été ultérieurement repris et développé par d'autres chercheurs, tels que Frantz

⁴⁰ Bagalwa-Mapatano, Monnier, 2002

⁴¹ Du Bois, 1903

Fanon⁴², et plus récemment par Maboula Soumahoro qui évoque la notion de « charge raciale » qu'elle applique au contexte européen⁴³.

Ce type de fardeau psychologique, bien que particulièrement puissant et invalidant au sein des premières générations de migrants, tend toutefois logiquement à s'estomper au fur et à mesure que les communautés s'enracinent dans une société donnée. En effet, nous pouvons intuitivement supposer qu'un Afro-descendant né en Suisse, y ayant grandi et construit l'essentiel, sinon l'intégralité, de sa vie, ressentira généralement, bien qu'encore soumis à une forte charge raciale, une plus grande légitimité à s'engager activement dans la vie sociale et politique du pays qu'une personne récemment arrivée. Ce sentiment de légitimité accrue est d'ailleurs fréquemment exprimé par les Afro-descendants nés en Suisse lorsqu'ils sont interrogés sur cette question.

Par ailleurs, les recherches sur le racisme, ses causes, et les moyens de s'en prémunir se sont considérablement développées au cours des dernières décennies. Le champ académique des « études postcoloniales », qui a pris une ampleur significative à partir des années 1980, a fourni de nombreux outils théoriques aux populations, notamment afro-descendantes, ciblées par des discriminations systémiques. Ces outils leur permettent de mieux comprendre les mécanismes d'oppression dont elles sont victimes et, potentiellement, de mieux les combattre.

Toutefois, malgré les phénomènes évoqués précédemment, les mécanismes de politisation au sein des populations afro-descendantes en Suisse ne sont pas totalement nouveaux. En effet, des organisations diasporiques africaines, dont certaines étaient fortement politisées, ont émergé en Suisse depuis au moins les années 1980. À titre d'exemple, nous pouvons citer l'association Bosangani, fondée à Genève en 1983 par des requérants d'asile zaïrois⁴⁴. Cependant, ces structures différaient considérablement des organisations plus récentes qui ont vu le jour à partir des années 2000. Les particularités des « anciennes » organisations politiques afro-descendantes de Suisse peuvent être résumées en quelques points majeurs : elles étaient généralement limitées à une communauté nationale bien définie ; l'objectif de leur action politique était généralement centré sur le pays d'origine et très rarement sur la Suisse ; leur envergure était souvent relativement restreinte, voire familiale dans certains cas ; leurs modes d'action étaient peu institutionnalisés. Comme nous le verrons, ces caractéristiques ont commencé à muter, surtout à partir des années 2000, période coïncidant avec l'affirmation de l'UDC comme une force politique dominante en Suisse. Ainsi, et de manière très progressive, la cible du militantisme politique a, au moins partiellement, été redirigée ; un phénomène de conscience politique collective s'est progressivement affirmé parmi les différentes diasporas afro-descendantes établies en Suisse ; et les structures militantes se sont de plus en plus élargies et institutionnalisées. Chacun de ces processus, distincts mais fortement interconnectés et complémentaires, mérite d'être examiné en détail.

⁴² Fanon, 1952

⁴³ Soumahoro, 2020

⁴⁴ Bagalwa-Mapatano, Monnier, 2002

3.1. Redirection de la cible politique afro-descendante

Comme mentionné, des organisations communautaires afro-descendantes existent en Suisse depuis de nombreuses années. Cependant, jusqu'aux années 2000, celles qui étaient politisées avaient pour cible privilégiée leur pays d'origine. Par exemple, à partir des années 1980, une grande partie de l'opposition zaïroise au régime du Maréchal Mobutu s'est organisée à partir de l'Europe, notamment en Suisse⁴⁵. À cet égard, l'occupation de la Mission permanente du Zaïre auprès des Nations Unies à Genève par un groupe d'opposants politiques zaïrois en 1982⁴⁶ témoigne de cette activité politique intense, mais tournée principalement vers le pays d'origine.

Pour comprendre cette orientation, il est nécessaire de replacer les événements dans le contexte de l'époque et de s'intéresser au statut et à la psychologie des premières communautés afro-descendantes établies en Suisse. En effet, une part considérable des personnes arrivées en Suisse lors de la première vague importante de migration subsaharienne, dans les années 1980, se composait d'étudiants venus se former en Suisse et d'exilés politiques, notamment zaïrois et angolais⁴⁷. Cette composition du paysage migratoire subsaharien en Suisse dans les années 1980 explique en grande partie pourquoi l'activité politique de ces communautés, bien qu'existante, était presque exclusivement orientée vers le continent africain et leurs pays d'origine. Les revendications à visée locale étaient donc relativement peu nombreuses au sein de ces communautés qui, en plus de subir les effets de la charge raciale déjà évoqués, percevaient majoritairement leur présence en Suisse comme une situation provisoire, une étape transitoire avant un éventuel retour au pays. Les propos recueillis par les journalistes de *la Tribune de Genève* lors de leur interview des militants ayant occupé la mission zaïroise auprès de l'ONU en 1982 sont à cet égard particulièrement révélateurs : « *Nous ne sommes pas en Suisse pour le plaisir. Que nous soyons étudiants ou réfugiés, notre premier souhait est de rentrer chez nous [...]* »⁴⁸.

Ce positionnement politique, largement compréhensible dans les années 1980, a progressivement évolué à mesure qu'une partie de ces migrants africains a choisi de s'établir durablement en Suisse. L'établissement prolongé, puis permanent, de ces personnes en Suisse, accompagné du développement d'une vie professionnelle locale et parfois de la fondation d'une famille, semblent avoir été des facteurs déterminants dans le glissement progressif de la focale politique des communautés afro-descendantes, de l'extérieur vers l'intérieur des frontières suisses. Ainsi, à mesure que l'idée d'un retour au pays s'éloignait et que les communautés afro-descendantes s'installaient de manière permanente en Suisse, des thèmes ayant trait à la place des personnes noires dans la société suisse et leur rapport aux problématiques du quotidien, comme le racisme, ont commencé à prendre une importance croissante dans les réflexions, devenant progressivement des objets de mobilisation politique.

Ce virage s'est ensuite consolidé et affirmé à partir des années 2000. Cette décennie fut cruciale pour le développement des activités politiques afro-descendantes à visée locale.

⁴⁵ Zanetti, 2023

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Bagalwa-Mapatano, 2009

⁴⁸ Tribune de Genève, 1982

D'une part, les individus qui étaient encore des réfugiés politiques ou des étudiants récemment arrivés en Suisse dans les années 1980 avaient, pour un certain nombre d'entre eux, acquis un statut civil et une situation économique beaucoup plus stables, leur conférant ainsi une plus grande confiance et une marge de manœuvre accrue pour s'engager dans des actions politiques à visée locale. D'autre part, un certain nombre de leurs enfants, les Afro-descendants de seconde génération, principalement nés, ou du moins ayant grandi en Suisse et dont les revendications étaient donc naturellement davantage locales, étaient progressivement arrivés en âge de s'engager politiquement. Cette dynamique s'est matérialisée sur le terrain par l'émergence des premières associations afro-descendantes politisées à visée purement locale. Ainsi, la fondation du *Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-Noir* (CRAN) à Berne en 2002, l'une des toutes premières associations afro-descendantes dont le cœur d'action est la condition des personnes noires en Suisse, peut être considérée comme un point symbolique de ce tournant. Ce mouvement s'est encore accéléré dans les années 2010, avec la création de multiples associations afro-descendantes et l'émergence d'une forte activité militante de leur part. Par ailleurs, la problématique des violences et autres discriminations policières visant les personnes afro-descendantes est devenue, au cours de la décennie 2010, très prégnante dans le microcosme associatif afro-descendant, se cristallisant notamment autour de plusieurs affaires tristement célèbres, telles que celles d'Hervé Mandundu et de Mike Ben Peter, tous deux des hommes afro-descendants tragiquement décédés à la suite d'interventions policières.

3.2. Panafricanisme et « afropéanisation » des communautés afro-descendantes

Le second axe de mutation de la politisation des communautés afro-descendantes que nous examinerons concerne le passage d'une conception davantage nationale de l'appartenance communautaire et de l'action politique vers l'affirmation progressive d'une conscience politique commune aux Afro-descendants, quel que soit leur pays d'origine. Cet axe s'est développé de manière relativement similaire au phénomène de redirection de la focale politique mentionné précédemment. En effet, bien que cette conscience politique, en quelque sorte héritière de la pensée panafricaniste qui s'est développée en Afrique et dans les diasporas afro-descendantes depuis le 19^e siècle, existait probablement dès l'installation des premières communautés afro-descendantes en Suisse, c'est principalement à partir des générations ultérieures qu'elle commence à prendre forme et à se traduire en action politique concrète.

Les premières communautés afro-descendantes établies en Suisse, composées, comme nous l'avons évoqué, principalement d'étudiants et de demandeurs d'asile, étaient très concentrées sur leur pays d'origine, tant sur le plan politique que culturel, et les initiatives intercommunautaires ou panafricaines étaient relativement limitées. Il ne s'agissait pas non plus d'un véritable cloisonnement puisqu'il existait, dès les années 1980, un certain nombre d'espaces de rencontre et de solidarité entre les membres des différentes diasporas africaines. Ces interactions avaient principalement lieu dans certains milieux étudiants, dans des commerces connus pour être des lieux de rencontre des populations d'origine

africaine, ainsi qu'au sein de certaines associations religieuses et lieux de culte⁴⁹. Toutefois, jusqu'à la fin des années 1990, les schémas de politisation au sein des diasporas restaient principalement nationaux.

Au fil du temps, ce morcellement relatif a progressivement laissé place à une plus grande perméabilité intercommunautaire. Cette évolution, à l'instar de la redirection de la focale politique, a souvent été encouragée par les individus de la seconde génération qui avaient grandi en Suisse, parfois dans des environnements urbains à forte concentration de populations immigrées. Ces espaces sociaux leur permettaient de côtoyer et de créer des liens, souvent dès leur plus jeune âge, avec des membres d'autres communautés afro-descendantes desquels ils se sentaient culturellement proches, mais avec lesquels ils pouvaient également s'identifier, partageant des expériences et des difficultés de vie relativement similaires au sein de la société suisse. Dans la ville de Lausanne, par exemple, certains quartiers à forte population d'origine immigrée, tels que *La Borde* ou *La Bourdonnette*, dans lesquels les populations afro-descendantes sont particulièrement représentées^{50,51}, illustrent ce que l'on pourrait qualifier de « lieux de socialisation panafricaine ». Les universités suisses ont également joué un rôle central en tant que hauts lieux de socialisation, où des étudiants issus de diverses communautés afro-descendantes ont pu se rencontrer, établir des liens et développer des solidarités trans-communautaires. La formation de plusieurs associations communautaires afro-descendantes au sein de diverses universités, notamment à Genève, Lausanne et Berne, témoigne de l'importance des milieux estudiantins dans la constitution de schémas de solidarité panafricains. Cette importance est d'ailleurs historique, puisque, comme mentionné précédemment, les universités occupaient déjà ce rôle de plateforme sociale intercommunautaire dans les années 1980, lors des prémices de l'établissement des diasporas afro-descendantes en Suisse.

Ainsi, au fil des années et des générations, les communautés diasporiques afro-descendantes de Suisse semblent s'être rapprochées en s'appuyant sur un certain nombre de bases culturelles communes, une certaine proximité spatiale, divers mélanges intercommunautaires (mariages, amitiés, etc.), mais aussi sur une confrontation à des réalités et des obstacles systémiques communs, tels que le racisme anti-Noirs et les nombreuses discriminations qui en découlent. Ces mécanismes ont apparemment incité les membres de ces communautés, en particulier les plus jeunes, à s'engager progressivement dans la construction d'une conscience communautaire commune, laquelle est devenue, au fil du temps, de plus en plus politisée.

Cette dynamique générale peut être analysée et interprétée selon plusieurs prismes. Les notions d'identité africaine ou encore afro-descendante ont notamment été marquées par une longue dualité historique entre diverses conceptions panafricaines et nationalistes de ces dernières. Le courant panafricain, dont les origines remontent au 19^e siècle, bien que reconnaissant généralement la diversité culturelle du continent africain et de ses diasporas, soutient qu'il existe un lien culturel unissant tous les Africains et leurs descendants, et que ce lien doit servir de base pour construire une unité politique. À l'inverse, le courant nationaliste

⁴⁹ Bagalwa-Mapatano, 2009

⁵⁰ Ville de Lausanne, 2018

⁵¹ Ville de Lausanne, 2018

s'articule sur une conception davantage « westphalienne » et stato-centrée de l'Afrique et des interactions entre les pays et les individus africains⁵².

Le phénomène de convergence politique des communautés afro-descendantes de Suisse peut également être mis en perspective avec le néologisme « afropéen », de plus en plus utilisé en Europe. En effet, ce terme nous invite à réfléchir aux processus d'émergence culturelle et à la possible naissance d'une « culture afropéenne ». Si la paternité du terme est parfois attribuée à la chanteuse belgo-congolaise *Zap Mama*, qui a intitulé son album *Adventures in Afropea* en 1993, c'est surtout à partir des années 2010 que le terme commence à faire son entrée progressive dans le langage courant, tentant de définir sémantiquement une identité culturelle nouvelle, rassemblant les personnes noires nées en Europe⁵³. Ainsi, le rapprochement communautaire des Afro-descendants de Suisse et la matérialisation politique de ce phénomène semblent être le résultat d'une subtile combinaison des divers facteurs sociologiques énoncés dans ce sous-chapitre.

Sur le terrain, cette conscience communautaire conjointe se manifeste par divers phénomènes. Par exemple, il est possible d'observer une augmentation des événements culturels étiquetés simplement comme « africains » ou « afro-descendants ». Ainsi, l'association *Afrodyssée*, qui a récemment organisé à Genève la 7^e édition de son festival de mode africaine, affirme sur son site : « *Afrodyssée entend améliorer la connaissance des cultures et des esthétiques de l'Afrique et contribue à accroître l'influence du design africain contemporain* »⁵⁴. De même, la création d'organisations panafricaines évoluant dans des domaines plus politiques devient de plus en plus courante. Dans cette dynamique, le *Conseil de la Diaspora Africaine de Suisse* (CDAS) affirme vouloir unifier, au niveau national, les différentes communautés afro-descendantes afin de se présenter comme un interlocuteur auprès des autorités publiques suisses. L'association, fondée en 2010 à la suite du décès tragique d'un requérant d'asile nigérian à l'aéroport de Zurich lors d'une intervention de renvoi forcé par la police locale⁵⁵, mentionne sur son site internet : « *Notre mission est donc de créer une plateforme nationale pour tous les Africains vivant en Suisse, indépendamment de notre diversité, afin d'avoir une voix forte dans les événements et la politique nationale suisse.* »⁵⁶.

3.3. Professionnalisation et institutionnalisation diasporique

Le dernier axe d'évolution des processus de politisation que nous aborderons concerne la professionnalisation et l'institutionnalisation des communautés afro-descendantes ainsi que de leurs structures représentatives. Comme évoqué précédemment, les premières organisations diasporiques afro-descendantes étaient souvent de dimension modeste, parfois

⁵² Il est toutefois crucial de garder à l'esprit que la dichotomie entre panafricanisme et nationalisme africain, telle que présentée dans le texte, est une simplification d'une réalité beaucoup plus nuancée et fluide. Ainsi, de nombreux leaders politiques africains souvent étiquetés comme « nationalistes » étaient également de fervents défenseurs du panafricanisme. Le Premier ministre et figure emblématique de l'indépendance congolaise, Patrice Lumumba, en est un exemple notable.

⁵³ Vermeren, 2014

⁵⁴ www.afrodysee.ch

⁵⁵ Swissinfo, 2010

⁵⁶ www.africancouncil.ch

même familiale. Ces dernières étaient souvent peu professionnalisées, tant dans leur fonctionnement que dans leur structuration. De plus, leur insertion dans le paysage public et le microcosme institutionnel helvétique était relativement limitée, ce qui réduisait leur capacité à influencer la société suisse (bien que cela n'ait, comme nous l'avons évoqué, que rarement été leur objectif principal). L'histoire de la politisation des communautés afro-descendantes en Suisse est donc également celle d'une progressive professionnalisation des organisations et d'une institutionnalisation des modes de fonctionnement, de la structuration, et des méthodes employées. Ce processus s'est développé selon plusieurs logiques parmi lesquelles nous pouvons citer l'élargissement du spectre associatif afro-descendant, qui est devenu de plus en plus diversifié au fil du temps, l'accroissement de la collaboration entre les différentes associations afro-descendantes, ainsi que l'intégration croissante de politiciens afro-descendants dans les arènes politiques institutionnelles suisses traditionnelles.

Un spectre associatif toujours plus large

Au cours des dernières décennies, l'engagement associatif des communautés afro-descendantes et son expansion à des domaines toujours plus variés fut notable. En effet, le champ d'action des organisations afro-descendantes actives en Suisse s'est considérablement élargi au fil du temps. Les premières organisations étaient, comme précédemment évoqué, principalement culturelles ou religieuses, développant parfois un militantisme politique généralement orienté vers l'extérieur. Cependant, la réorientation de la politisation afro-descendante vers des enjeux internes à la Suisse s'est également accompagnée d'un élargissement des domaines couverts par les organisations diasporiques. Aujourd'hui, le panorama est beaucoup plus diversifié, avec des organisations afro-descendantes couvrant une grande variété de domaines. Certaines sont fortement, voire presque intégralement axées sur un militantisme politique strict, comme le *Collectif Afro-Swiss* ou l'association *Outrage Collectif*. D'autres se concentrent sur des aspects plus culturels, comme l'association *Afrodyssée* déjà mentionnée. Les dernières années ont également vu l'émergence d'organisations à vocation politico-institutionnelle, telles que le *Mouvement pour la Diversité dans les Institutions Suisses* (MDIS), fondé en 2022, qui vise notamment à éduquer les minorités afro-descendantes sur les rouages de la politique institutionnelle et à faciliter l'accès de cette communauté aux arènes politiques suisses. Par ailleurs, des plateformes et réseaux professionnels afro-descendants, tels que l'association *Hadar* ou encore l'*African Professionals Network Switzerland* (APNS), se sont également constitués dans un passé relativement récent, notamment pour répondre aux difficultés liées aux discriminations à l'embauche. De plus, comme mentionné précédemment, des organisations étudiantes, telles que l'*Association des Étudiant.e.s Afro-descendant.e.s* (AEA) à l'Université de Lausanne ou l'*Africa Student Association* (ASA) du Graduate Institute de Genève, ciblant un public plus jeune, ont prospéré au cours de la dernière décennie. Ces associations sont en quelque sorte les héritières directes des groupements d'étudiants africains, souvent plus informels, des années 1980 et 1990. Bien entendu, ce listing est loin d'être exhaustif. Les diverses organisations qui composent le panorama associatif afro-descendant en Suisse sont trop nombreuses pour être toutes citées. Cependant, la variété et la diversité des problématiques qu'elles abordent témoignent d'une volonté croissante des communautés afro-descendantes d'investir, de manière organisée et institutionnalisée, les différentes strates de la société suisse.

Une collaboration accrue et plus durable

La professionnalisation des organisations afro-descendantes peut également être mesurée par leur capacité à collaborer entre elles et à travailler en réseau. En effet, l'élargissement du spectre associatif mentionné précédemment semble également s'accompagner d'une tendance accrue à améliorer la communication entre les différentes entités et à privilégier la collaboration. Ainsi, durant l'été 2020, à la suite du mouvement d'indignation internationale déclenché par le meurtre de George Floyd aux États-Unis lors d'une intervention de police, près d'une dizaine d'organisations afro-descendantes distinctes se sont coordonnées pour co-organiser une manifestation « Black Lives Matter » à Lausanne. L'événement, qui a rassemblé entre 1 000 et 2 000 personnes selon les estimations⁵⁷, constitue un exemple frappant de la propension croissante des organisations afro-descendantes à s'orienter vers la coordination et la collaboration.

Dans une dynamique similaire, mais avec l'ambition d'inscrire cette collaboration dans la durée, sans la limiter à des événements ponctuels, certaines associations sont récemment parvenues à se fédérer autour d'organisations faïtières. C'est ainsi qu'est née, en 2022, la *Fédération des Associations d'Afrodescendant.e.x.s et de Noir.e.x.s de Genève* (FAANG). À l'heure où ces lignes sont écrites, la FAANG regroupe pas moins de 14 organisations afro-descendantes de la région genevoise et développe l'ambition affichée de devenir l'interlocutrice privilégiée entre les autorités publiques locales et les membres de la société civile issus de la communauté afro-descendante⁵⁸. L'expérience de la FAANG est particulièrement intéressante à suivre et à étudier, car elle remet en question un cliché souvent associé aux communautés afro-descendantes et à leurs organisations : celui de souffrir d'une désorganisation chronique et d'une incapacité à coordonner diverses actions et à fédérer leurs forces pour produire un impact significatif.

Si le pari de la FAANG réussit sur le long terme, il est probable que d'autres organisations régionales adoptant un modèle similaire voient le jour dans d'autres cantons suisses. À terme, la structuration d'une grande faïtière d'envergure nationale, qui viendrait ancrer l'institutionnalisation de l'action politique afro-descendante jusque dans les strates fédérales de l'État suisse, semble n'être plus qu'une question de temps.

Du politicien « bien que noir » au politicien « parce que noir »...

Enfin, cette professionnalisation se manifeste également, au-delà de l'activité associative, par l'arrivée de politiciens et politiciennes afro-descendants au sein des arènes politiques institutionnelles, déterminés à introduire la « question noire » dans le débat politique. L'engagement de personnes afro-descendantes dans la politique institutionnelle suisse n'est en réalité pas un phénomène nouveau. En 1971, Tilo Frey, une Neuchâteloise d'ascendance camerounaise, est devenue la première femme afro-descendante élue au Conseil national, sous l'étiquette du Parti radical-démocratique⁵⁹. Elle y siégea durant une législature, jusqu'en

⁵⁷ RTS, 2020

⁵⁸ www.faang.ch

⁵⁹ SwissInfo, 2019

1975. Bien qu'il s'agisse d'un symbole fort, Tilo Frey restera pendant plusieurs décennies la seule afro-descendante à avoir accédé à un niveau aussi élevé dans la politique institutionnelle suisse.

C'est cependant au niveau local, dans les communes, et parfois au niveau cantonal, que l'on a pu progressivement observer des afro-descendants s'engager et, dans certains cas, obtenir des sièges. Néanmoins, pendant de nombreuses années, la question noire est restée relativement marginale dans le débat politique. En effet, jusque dans les années 2000, peu d'afro-descendants engagés en politique firent de la condition des personnes noires et du combat antiraciste leurs principales causes politiques, préférant se concentrer sur des questions plus consensuelles et moins clivantes. Le climat raciste entourant la scène politique suisse n'a, à ce titre, pas favorisé l'expression de ces enjeux, poussant un certain nombre de politiciens afro-descendants à adopter une attitude discrète. En somme, jusqu'au milieu des années 2000, les scènes politiques institutionnelles suisses ne semblent pas être les lieux privilégiés du militantisme en faveur de la condition des personnes noires. Les politiciens afro-descendants qui y évoluent paraissent souvent contraints de se fondre dans la masse et de prouver qu'ils sont, bien que noirs, des politiciens « normaux ».

Quelques décennies après le passage de Tilo Frey à Berne, Ricardo Lumengo lui emboîte le pas et devient, en 2007, le second afro-descendant à siéger au Conseil national. Le parcours de ce politicien d'origine angolaise, naturalisé suisse à la fin des années 1990, illustre bien le tournant des années 2000 en ce qui concerne la politisation de la question noire en Suisse. En effet, Lumengo, confronté à de nombreux actes de racisme et de xénophobie au cours de sa carrière politique⁶⁰, fut l'un des premiers politiciens afro-descendants de cette envergure à se positionner clairement et ouvertement sur cette question, faisant du combat contre le racisme l'un de ses principaux engagements. Il déclarait, par exemple, dans une interview accordée au *Temps* en 2005 : « *La classe politique se doit de donner des signaux clairs en matière de lutte contre le racisme.* »⁶¹. En 2007, alors qu'il venait d'être élu au Conseil national, Ricardo Lumengo répondit par un laconique, mais néanmoins puissant « *Évidemment !* » à un représentant associatif qui lui demandait s'il comptait faire du racisme l'un de ses thèmes de prédilection⁶². Son travail parlementaire fut également représentatif de ses prises de position publiques, une part conséquente de ses activités étant consacrée aux questions ethniques et migratoires, à l'image de son postulat du 9 décembre 2009 qui incitait à encourager la diversité ethnique au sein de l'administration publique⁶³. Cependant, la carrière politique de Lumengo prit un tournant abrupt lorsqu'il fut accusé de fraude électorale en 2010, dans une affaire où il fut notamment soupçonné d'avoir rempli lui-même plusieurs bulletins de vote lors de son élection au parlement bernois en 2006⁶⁴. Bien qu'il ait finalement été acquitté par le Tribunal fédéral en 2012⁶⁵, sa carrière politique ne se remettra jamais de cet épisode. Il quitte le Parti socialiste en 2010⁶⁶ et, candidat à sa propre réélection, il ne parvient pas à conserver son siège pour la législature suivante.

⁶⁰ Le Vif, 2007

⁶¹ Le Temps, 2005

⁶² ArInfo, 2007

⁶³ Conseil national suisse, 2009

⁶⁴ RTN, 2011

⁶⁵ RTS, 2012

⁶⁶ SwissInfo, 2010

Jusqu'à présent, aucun autre afro-descendant n'a succédé à Tilo Frey et Ricardo Lumengo au sein du parlement fédéral. Cependant, c'est désormais au niveau des communes et des cantons qu'il faut se tourner pour observer la relève. En effet, depuis la fin des années 2010, plusieurs personnalités politiques, souvent jeunes et très actives, commencent à se démarquer comme des étoiles montantes sur leur scène politique locale respective. Les acteurs de cette nouvelle génération de politiciens afro-descendants, souvent affiliés aux grands partis politiques et parfois même élus locaux, n'hésitent plus à placer la question noire au cœur de leurs revendications politiques, en défendant des causes telles que la lutte contre le racisme systémique ou la meilleure représentation des personnes noires dans la société suisse.

En Suisse alémanique, Sarah Akinji est l'une des figures qui incarnent cette tendance. Binationale suisse et nigériane, elle a siégé au parlement cantonal zurichois de 2019 à 2023 tout en pratiquant le football à haut niveau. Akinji a notamment utilisé sa visibilité politique pour dénoncer le racisme anti-Noirs dans les milieux sportifs⁶⁷. En Romandie, d'autres acteurs afro-descendants de la politique locale ont également fait de la lutte contre le racisme leur cause principale. C'est le cas de Samson Yemane, jeune élu socialiste au Conseil communal lausannois d'origine érythréenne, qui déclarait notamment dans son postulat du 17 mai 2022 : « [...] *plusieurs éléments historiques ont marqué notre Ville tel que "Le village nègre" du Comptoir suisse et la Foire coloniale de Lausanne. [...] il serait intéressant et pertinent que notre commune fasse un état des lieux avec des expert(e)s du domaine [...] Cette démarche viserait non seulement à contextualiser la dimension historique, mais également à objectiver les héritages coloniaux et à lutter de manière ciblée contre le racisme anti-noir(e)s.* »⁶⁸. Plus tôt la même année, un autre conseiller communal socialiste lausannois, Yusuf Kulmiye, d'origine somalienne, affirmait lors d'une interview donnée à l'hebdomadaire *Lausanne Cités* : « *Dans notre pays, le racisme n'est pas institutionnel, mais systémique, c'est évident. Cela signifie qu'il s'immisce partout. Une personne d'ascendance africaine doit faire face à toute une série de difficultés au quotidien, notamment pour trouver un logement ou un emploi.* »⁶⁹

En outre, cette nouvelle génération de jeunes politiciens est loin d'être déconnectée du monde associatif ; en réalité, elle en est souvent issue. Les deux conseillers communaux lausannois mentionnés précédemment, par exemple, ont tous deux participé activement à des associations afro-descendantes politisées et maintiennent encore des liens étroits avec ces milieux. Ainsi, les politiciens afro-descendants engagés dans la politique institutionnelle suisse semblent, par leurs comportements et positionnements, être de moins en moins enclins à se conformer au modèle du politicien « bien que noir » évoqué précédemment, et de plus en plus s'affirmer dans celui du politicien « parce que noir ». Par conséquent, nous voyons se créer, par l'entremise de cette nouvelle classe de politiciens, un pont direct entre les milieux associatifs afro-descendants et les arènes traditionnelles de la politique institutionnelle suisse. Ce pont, dont les fondations sont encore relativement récentes et fragiles, a vocation à se renforcer et à s'étendre, notamment par l'activité d'organisations et associations telles que le MDIS, mentionné précédemment, dont la raison d'être est précisément de se positionner à l'intersection de ces deux mondes pour en faciliter les échanges et interactions.

⁶⁷ 20 Minutes, 2022

⁶⁸ Conseil communal de Lausanne, postulat du 17 mai 2022 du conseiller Samson Yemane

⁶⁹ Lausanne Cités, 2022

Dès lors, bien que l'on ne puisse pas encore parler, pour une majorité du panorama associatif afro-descendant, d'une véritable intégration aboutie entre les multiples entités qui le composent, et que les divers acteurs politiques afro-descendants évoluent encore principalement au niveau local, le constat reste indéniable : les mouvements politiques afro-descendants sont dans une dynamique croissante de professionnalisation et intègrent de plus en plus les arènes classiques de la politique institutionnelle. En d'autres termes, la question noire s'institutionnalise et semble progressivement devenir un véritable objet politique, sujet à mobilisation. L'établissement d'organisations faitières à l'échelle nationale, ainsi que l'arrivée des successeurs de Tilo Frey et Ricardo Lumengo au législatif fédéral, et possiblement même, un jour, au sein de l'exécutif, apparaissent comme les prochaines étapes logiques de ce processus. Ainsi, en tenant compte des données démographiques avancées dans la première partie de ce rapport, il semble que les interrogations portent de moins en moins sur la possibilité de voir une telle avancée se concrétiser, mais de plus en plus sur le moment où celle-ci se produira.

À la lumière des diverses analyses présentées jusqu'à présent dans ce rapport, il est crucial de souligner à nouveau la place centrale qu'ont occupé les années 2000 dans la formation des trajectoires et des processus de politisation liés à la question afro-descendante. En effet, cette décennie marque un tournant décisif : d'une part, l'UDC devient la première force du paysage politique helvétique, créant la surprise et amorçant le glissement vers la droite de la société suisse ; d'autre part, les communautés afro-descendantes, mieux ancrées et plus confiantes par rapport aux décennies précédentes, réorientent durant cette même période leur cible politique principale vers l'intérieur de la Suisse et intensifient le développement de revendications locales. C'est donc vraisemblablement la décennie des années 2000 et ses évolutions politiques, qui ont posé les bases de la collision politique, laquelle continue, jusqu'à aujourd'hui, de se profiler progressivement.

4. La « collision politique »... Et comment l'éviter

En revenant à la base de notre analyse et en la replaçant dans le contexte de notre problématique initiale, tout en l'accompagnant des différents éléments avancés au cours de notre argumentaire, nous pouvons donc clairement voir se profiler, au fil des années, plusieurs processus socio-politiques antagonistes au sein de la société suisse. D'une part, le climat de xénophobie ambiante semble se trouver sur une alarmante pente ascendante. Cette dynamique se constate à la fois par une rhétorique xénophobe de plus en plus décomplexée, notamment au sein des franges populistes les plus à droite de la classe politique suisse, ces dernières étant, cela dit en passant, les plus représentées au parlement fédéral. Mais elle se constate aussi dans la réalité quotidienne des personnes impactées par le racisme et la xénophobie. Les rapports du *Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme*, qui documentent annuellement les dénonciations d'incidents racistes et xénophobes, démontrent qu'un nombre croissant d'incidents sont reportés d'année en année⁷⁰. D'autre part, les populations afro-descendantes vivant en Suisse semblent, d'après les éléments avancés dans les parties antérieures de notre étude, vouées à occuper progressivement une proportion plus importante au sein de la population suisse, mais également à se politiser davantage autour de questions locales telles que le racisme anti-Noirs, les discriminations ethniques, et plus généralement les conditions de vie des personnes afro-descendantes en Suisse. Cette redirection de la cible politique s'accompagne, en outre, d'un processus de professionnalisation et d'institutionnalisation qui tend à accroître graduellement l'efficacité de l'action politique afro-descendante. Cette évolution de la politisation afro-descendante est, du moins en partie, imputable au climat raciste et xénophobe prémentionné, dont les populations afro-descendantes demeurent généralement parmi les principales victimes⁷¹. Ainsi, nous comprenons à présent mieux comment cette dynamique s'est construite historiquement, et pourquoi son évolution plausible semble être celle d'une irrésistible collision politique entre des processus antagonistes et intrinsèquement interconnectés.

Dès lors, si l'utilisation du terme « collision politique » peut sembler alarmiste, il convient de préciser ce qu'elle sous-entend. En fait, les modalités exactes et les conséquences d'une telle collision sont encore difficiles à déterminer avec précision. Toutefois, nous en voyons probablement déjà les prémices aujourd'hui. Les larges manifestations « Black Lives Matter » de l'année 2020, dont la plus importante a mobilisé pas moins de 10 000 personnes dans les rues de Genève pour protester contre le racisme et les violences policières en Suisse⁷², en sont des démonstrations criantes. Les divers mouvements sociaux de protestation qui se sont mis en place, notamment à la suite des multiples affaires de violences policières ayant secoué la Suisse, sont autant de signaux d'une consternation populaire grandissante au sein des populations afro-descendantes qu'il serait imprudent d'ignorer. À l'opposé, des groupuscules extrémistes à la rhétorique identitaire tels que le *Junge Tat* semblent s'affirmer de plus en plus

⁷⁰ Réseau des centres de conseil pour les victimes du racisme, 2023

⁷¹ Réseau des centres de conseil pour les victimes du racisme, 2023

⁷² Radio Lac, 2020

et gagner en confiance, notamment en Suisse alémanique⁷³. Sur internet, les milieux néonazis suisses se montrent également de plus en plus actifs et confiants, n'hésitant plus à inonder les réseaux sociaux classiques de leur idéologie tout en entretenant une nébuleuse de canaux Telegram difficilement traçables⁷⁴. Le réinvestissement de l'espace public et digital par ce type de groupuscules ne peut être totalement dissocié de la libération et de la normalisation de la parole xénophobe, ainsi que du relatif laxisme d'une fraction importante des autorités publiques et des politiques face à la menace fondamentale que représentent le racisme et la xénophobie. En effet, ce laisser-aller généralisé a vraisemblablement servi de combustible dans un processus de reprise de confiance de la part de mouvements potentiellement violents, qui, s'ils étaient encore très largement clandestins il y a quelques années, hésitent aujourd'hui de moins en moins à se montrer publiquement. À ce titre, le rapport 2022 du *Service de renseignement de la Confédération* (SRC) est des plus parlant : « *La volonté des extrémistes de droite violents d'aller jusqu'à l'affrontement s'est vraisemblablement renforcée depuis 2020, et les incidents violents sont donc devenus plus probables. Un certain nombre d'extrémistes de droite violents craignent désormais moins d'être dénoncés et de subir des conséquences personnelles comme la perte de leur emploi, ce qui devrait les motiver davantage à mener des actions publiques et, par ce biais, attirer des recrues potentielles.* »⁷⁵.

Dès lors, si cette collision à venir n'a pour l'instant pas encore donné lieu, en Suisse, à des troubles socio-politiques critiques, tels que des cycles de manifestations chroniques, des mouvements de grève ou, plus préoccupant encore, des éclatements massifs de violence, il est judicieux de regarder au-delà des frontières helvétiques pour avoir des aperçus de ce qu'une situation politique relativement analogue, mais dans un état de dégradation plus avancé, peut engendrer. Au Royaume-Uni, une vague de violence jamais vue depuis plus d'une décennie s'est récemment abattue sur plusieurs centres urbains, défrayant la chronique. D'une part, des groupuscules d'extrême droite se sont mis à déferler dans les rues, s'attaquant violemment et arbitrairement à de multiples personnes non-blanches, à des lieux de culte musulmans et à des établissements d'accueil de migrants. D'autre part, des groupes de contre-manifestants, notamment mobilisés suite à l'appel d'associations anti-racistes, se sont organisés pour leur faire barrage et protéger les populations et lieux ciblés. Ces événements ont rapidement transformé plusieurs grandes villes britanniques, dont certains quartiers de Londres, en véritables terrains d'affrontement violent à ciel ouvert⁷⁶⁷⁷. Si la Suisse est encore loin d'avoir atteint un tel niveau de tension sociale, et si le contexte britannique doit être analysé avec la spécificité qui lui est propre, ce type d'épisode devrait toutefois interpellé sur les risques potentiels qu'une situation de tensions et d'antagonismes croissants qui n'est pas correctement traitée peut engendrer sur le temps long. En d'autres termes, nous pouvons suggérer que les récents incidents britanniques furent l'une des possibles manifestations d'une collision politique exprimée dans sa forme la plus triviale, et ceci à moins de deux heures de vol de la Suisse.

⁷³ Watson, 2024

⁷⁴ Watson, 2024

⁷⁵ SRC, 2022

⁷⁶ RTS, 2024

⁷⁷ Time, 2024

4.1. Vers une revitalisation du contrat social suisse ?

Au vu du ton préoccupant des éléments avancés, une question fondamentale se pose : est-il encore possible d'éviter la collision à venir ? Et si oui, comment ? Pour apporter des éléments de réponse pertinents à ces interrogations, il est nécessaire, dans un premier temps, de revenir sur l'un des éléments-clés ayant permis à la Suisse de demeurer, depuis plus d'un siècle et demi, parmi les États les plus stables au monde : le contrat social suisse.

En effet, depuis l'émergence de sa forme moderne en 1848, la Suisse est parvenue à maintenir une paix sociale durable et à demeurer un îlot de stabilité politique, même lorsque des turbulences majeures secouaient le reste de l'Europe, voire du monde. Cette réussite repose sur de multiples facteurs, l'un des plus déterminants étant la capacité du modèle politique et social suisse à offrir, en principe, à tous les individus et groupes sociaux constituant la société, l'opportunité de participer directement aux affaires de l'État, tant au niveau local que national. La compréhension de cette particularité, appelée « principe de subsidiarité », est essentielle pour saisir le fonctionnement profond du contrat social suisse. En effet, la subsidiarité constitue l'un des grands piliers du modèle suisse, et l'un des grands facteurs explicatifs de sa stabilité, et de ce que l'historien franco-suisse François Garçon qualifie de « Miracle suisse »⁷⁸. Ainsi, François Garçon nous rappelle que : « *Le pouvoir fédéral installé à Berne n'a pas concédé des prérogatives aux cantons qui, eux-mêmes, en ont rétrocédé une partie aux communes. Le mouvement est inverse : les citoyens ont délégué certaines compétences – avec la possibilité via les droits référendaires [...] de les récupérer [...] Le citoyen exerce directement toutes les responsabilités qu'il estime pouvoir assumer. L'autorité à qui le citoyen délègue une responsabilité qu'il n'est pas apte à exercer rend des comptes, à première demande, au citoyen qui [...] n'a pas abdiqué son pouvoir souverain.* »⁷⁹. Il est notamment intéressant de se pencher sur la Constitution suisse, qui, en son article n°6, résume parfaitement ce principe : « *Toute personne est responsable d'elle-même et contribue selon ses forces à l'accomplissement des tâches de l'État et de la société.* »⁸⁰. Dès lors, chaque individu, étant directement investi dans ce que nous pourrions nommer « l'aventure nationale suisse », développe un intérêt certain à ce que cette dernière se déroule de la manière la plus positive et consensuelle possible. Par ailleurs, l'une des caractéristiques fondamentales de cette responsabilité civique élargie réside dans la possibilité, théoriquement offerte à tous les habitants, d'exprimer leurs revendications et de les voir prises en considération et traitées de manière appropriée par l'appareil étatique. Les individus sont ainsi, comme le souligne François Garçon, les détenteurs directs de la souveraineté.

Ainsi, toute mesure visant à prévenir la collision politique et à assurer un climat sociopolitique sain, juste et équitable pour les décennies à venir devrait être guidée par l'idée fondamentale de favoriser une intégration pleine et entière des populations afro-descendantes, ainsi que de toute personne issue d'un épisode migratoire récent, dans l'aventure nationale helvétique. Cette intégration, qui est un processus complexe et multidimensionnel, nécessitera notamment une collaboration élargie entre, d'une part, lesdites communautés afro-descendantes et leurs entités représentatives, et, d'autre part, les autres acteurs de la société

⁷⁸ Garçon, 2022

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ Confédération suisse, 1999

suisse. Elle impliquera également une meilleure prise en compte des problématiques afro-descendantes par les autorités publiques, ainsi que la mise en place de véritables politiques publiques de lutte contre le racisme anti-Noirs et de dé-normalisation de la xénophobie latente. Les lignes suivantes détailleront plus en avant les différentes recommandations soutenues.

4.2. Recommandations

- Renforcer et élargir la coopération entre les organisations afro-descendantes représentatives et les autres acteurs de la société suisse

Bien que les fondements de cette coopération soient déjà en place et soient notamment matérialisés par divers projets collaboratifs, tout comme au sein d'institutions permanentes telles que la *Commission fédérale contre le racisme* (et d'autres structures cantonales similaires), ces dispositifs restent insuffisants pour créer une dynamique véritablement transformative dans l'intégration des communautés afro-descendantes au sein de l'appareil institutionnel suisse. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de multiplier les collaborations, de renforcer les structures existantes, d'étendre éventuellement leurs mandats, et de créer de nouveaux ponts institutionnels entre les autorités publiques et les organismes afro-descendants. Ces initiatives constituent des préalables indispensables pour maximiser le potentiel d'une coopération renforcée.

- Plaidoyer pour une plus large reconnaissance du racisme systémique en Suisse

Les principales revendications politiques des communautés afro-descendantes de Suisse se concentrent, actuellement, sur la lutte contre le racisme anti-Noirs et ses effets néfastes. Cependant, la complexité dans la mise en avant de ces revendications réside souvent dans une tendance, courante en Suisse, à minimiser, voire à nier l'existence du problème. Le racisme systémique en Suisse, malgré de nombreux rapports le démontrant, est souvent remis en question par divers acteurs de la société, y compris au sein des hautes sphères institutionnelles. À cet égard, le rapport du *Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies*, déjà mentionné en introduction, souligne l'existence d'une « culture du déni »⁸¹ caractérisant la réticence de la société suisse à reconnaître pleinement les problématiques liées au racisme et à ses conséquences.

Dans ce contexte, une étape préliminaire pour assurer une intégration réelle des revendications des communautés afro-descendantes dans l'appareil institutionnel et politique consiste à obtenir une reconnaissance généralisée du racisme systémique. La Confédération a franchi un cap important en 2023, en admettant officiellement, par l'intermédiaire du Service de Lutte contre le Racisme (SLR), l'existence de ce phénomène en Suisse⁸². Bien que cet acte constitue un progrès significatif, il reste encore un long chemin à parcourir pour parvenir à une reconnaissance généralisée, condition indispensable à la mise en place de mesures

⁸¹ Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, 2022

⁸² SLR, 2023

efficaces. Ce processus nécessitera l'élaboration de campagnes de sensibilisation et de formation sur les définitions, les manifestations et la nature du racisme, des concepts qui restent encore largement mal compris au sein de la société suisse⁸³.

- **Plaidoyer pour des politiques publiques ambitieuses de décolonisation de l'espace public, aux niveaux local, cantonal et national, ainsi que pour une amélioration de l'éducation relative au passé colonial de la Suisse**

Contrairement à d'autres pays ayant un passé esclavagiste et colonial direct — c'est-à-dire qu'ils ont directement, en tant qu'État, participé à la traite transatlantique ou détenu des colonies, comme la France, le Royaume-Uni ou le Portugal —, la Suisse a un passé colonial plus indirect. En effet, bien que l'État suisse n'ait jamais possédé de colonies, de nombreux marchands suisses, ainsi que des institutions commerciales et financières, ont participé activement aux systèmes esclavagiste et colonial mis en place par les grandes puissances occidentales de l'époque⁸⁴⁸⁵. Par ailleurs, certains intellectuels suisses de renom, tels que Louis Agassiz, Johann Lavater ou Adolphe Pictet, ont contribué, par leurs travaux, à nourrir l'idéologie du racisme pseudo-scientifique, qui théorisait notamment l'infériorité intrinsèque des personnes noires⁸⁶.

Depuis quelques années, le passé colonial de la Suisse commence timidement à entrer dans le débat public. Un article du journal *Le Temps* en 2015 s'est même risqué à qualifier la Suisse de « pays colonial sans colonie »⁸⁷. Toutefois, cette partie de l'histoire suisse reste encore largement méconnue du grand public et demeure souvent circonscrite aux milieux d'experts, d'historiens et de militants antiracistes. Tandis que d'autres anciens États coloniaux, comme les Pays-Bas, ont amorcé de véritables politiques publiques de décolonisation de l'espace public et des mentalités⁸⁸⁸⁹, la Suisse, encore largement ancrée dans le mythe d'un passé strictement non-colonial, n'a jamais réellement entrepris ce processus, bien que quelques initiatives notables, telles que le rebaptême, en 2018, de la « place Louis-Agassiz » à Neuchâtel en « place Tilo Frey »⁹⁰, doivent être mentionnés.

Une décolonisation généralisée de l'espace public et une meilleure éducation sur le passé colonial suisse apparaissent ainsi comme des préalables indispensables pour déconstruire le mythe d'une Suisse éthiquement irréprochable, qui contribue à entretenir la culture du déni précédemment mentionnée. De plus, cela permettrait de mettre un terme aux micro-agressions psychologiques subies par les personnes afro-descendantes, contraintes de se mouvoir dans des espaces publics parfois encore marqués par des artefacts d'idéologie raciste et colonialiste.

⁸³ Heidi News, 2023

⁸⁴ David, Etemad, Schaufelbuehl, 2005

⁸⁵ Lützel Schwab, 2006

⁸⁶ Syndicat des services publics ssp/vpod

⁸⁷ Le Temps, 2015

⁸⁸ TV5 Monde, 2022

⁸⁹ Les Cafés Géographiques, 2023

⁹⁰ Le Temps, 2018

- **Œuvrer à la dé-normalisation de la rhétorique xénophobe**

Comme nous l'avons souligné dans notre étude, il semble qu'au fil des années, un processus de normalisation, voire de réappropriation par le discours dominant de la rhétorique xénophobe émanant de certains éléments du spectre politique suisse ait pris forme.

Les différents acteurs de la société suisse, tels que les autorités publiques, les médias ou encore les partis politiques devraient adopter une position beaucoup plus claire à l'égard de ces pratiques et les condamner de manière plus explicite. Ils devraient, si nécessaire, mobiliser leurs ressources pour tenter des actions en justice afin de sanctionner systématiquement les pratiques répréhensibles, ou, à tout le moins, soutenir massivement les actions juridiques initiées par les organisations afro-descendantes et anti-racistes.

Par exemple, le peu de réaction de la scène politique, et plus généralement, d'une grande partie des acteurs de la société suisse face au « tout-ménage » de l'UDC d'octobre 2023 a suscité un profond étonnement au sein des communautés afro-descendantes, qui ont exprimé une vive déception face à l'absence d'indignation suscitée par une attaque aussi directe et violente à leur encontre. Cette acceptation tacite généralisée et le manque de réactivité des divers acteurs institutionnels et politiques renforcent le sentiment de déconsidération de la question afro-descendante sur la scène politique suisse, déjà souligné dans les recommandations précédentes.

- **Plaidoyer pour une reconnaissance de la spécificité du racisme anti-Noirs et la mise en place de politiques publiques ciblées**

Le racisme anti-Noirs et la négrophobie s'inscrivent dans une problématique plus large : celle du racisme et de la xénophobie au sens généralisé. Cependant, à l'instar des différentes formes que ces fléaux peuvent prendre, le racisme anti-Noirs possède des spécificités propres qu'il est crucial de comprendre et d'intégrer pour mener une lutte efficace. Malheureusement, ces problématiques sociétales, lorsqu'elles sont traitées par les autorités publiques, sont encore trop souvent diluées dans des mesures « antiracistes » génériques, qui ne permettent pas de s'attaquer en profondeur aux racines spécifiques des problèmes et manquent ainsi souvent leur cible. À l'instar d'autres formes de discriminations systémiques, telles que l'antisémitisme ou l'islamophobie, le racisme anti-Noirs évolue selon des biais et des dynamiques spécifiques. Bien qu'il partage un socle de base commun avec les autres formes de racisme, seule une compréhension approfondie des particularités du racisme anti-Noirs permettra de développer des méthodes de lutte efficaces. C'est pourquoi des approches et des politiques publiques spécifiques sont nécessaires pour traiter cette question de manière adéquate. La reconnaissance explicite de ces spécificités constitue ainsi une étape fondamentale pour tout acteur désireux de combattre efficacement le racisme anti-Noirs.

- **Initier une réflexion approfondie sur la question des droits politiques des résidents étrangers**

De manière plus générale, au-delà des cas spécifiques propres aux populations afro-descendantes, la Suisse aurait tout intérêt à se pencher davantage sur la question des droits politiques des résidents étrangers. Cette question, à mesure que la proportion de résidents

étrangers en Suisse (qui dépasse déjà 25 %) continuera de croître, prendra inévitablement une place plus importante dans le débat politique national. Bien que plusieurs cantons, dont Genève, Neuchâtel ou Vaud, aient franchi le pas en accordant le droit de vote, et parfois d'éligibilité, aux résidents étrangers sous certaines conditions (limitant généralement ce droit aux élections et votations communales), la majorité des cantons suisses n'accordent pas encore de droits politiques à leurs résidents étrangers.

Les perspectives sur cette question sont multiples. Certains observateurs soutiennent qu'il est nécessaire d'élargir les droits politiques des populations étrangères, tandis que d'autres affirment qu'il conviendrait d'assouplir les procédures de naturalisation, particulièrement complexes en Suisse. Par exemple, le rapport 2021 de *l'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers* (ODAE-Suisse) soulignait : « *En comparaison européenne, la Suisse a une des procédures de naturalisation les plus restrictives bien qu'il soit prouvé que la naturalisation accélère l'intégration et l'influence positivement. Contrairement à ces données scientifiques, les autorités suisses considèrent la naturalisation comme "l'ultime étape d'une intégration réussie"* »⁹¹.

Ainsi, l'initiation, dès à présent, d'un cycle de réflexion approfondie aux niveaux local, cantonal et national sur les droits politiques des résidents étrangers en Suisse permettra d'anticiper, dans des conditions optimales, un débat qui s'imposera sans doute progressivement comme l'un des enjeux majeurs de la démocratie suisse dans les décennies à venir.

⁹¹ Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers (ODAE-Suisse), 2021

Conclusion

En définitive, la Suisse et ses institutions ont tout intérêt à percevoir la population afro-descendante ainsi que les flux migratoires en provenance d'Afrique non comme un fardeau, mais comme une opportunité. Telle est, en tout cas, la position défendue par les démographes Hendrik Budliger et Manuel Buchmann dans un récent article du *24 Heures* au titre tapageur : « *Les personnes immigrées d'Afrique sauveront-elles la Suisse ?* »⁹².

Il convient, par ailleurs, de rappeler qu'au-delà de toute considération d'ordre idéologique, le repli identitaire, favorisé par une frange de la classe politique suisse, n'est, d'un point de vue pragmatique, pas une option viable. Sur le plan sécuritaire, il est inconcevable, même si la Suisse se retirait de tous les traités internationaux qui l'en empêchent, de mettre en œuvre une politique d'immigration zéro dans le contexte international actuel, à moins de transformer la Suisse en État policier isolé, muni de frontières militarisées à l'image de certaines juntes totalitaires. Sur le plan économique, le vieillissement de la population contraint la Suisse, si elle souhaite éviter une situation démographique critique telle qu'observée dans certains pays asiatiques, à s'appuyer sur l'immigration ne serait-ce que pour maintenir le fonctionnement de ses entreprises et, par extension, de son système de retraites. Politiquement, le repli identitaire conduira inéluctablement à la collision maintes fois évoquée dans ce rapport, avec les risques potentiels qu'un tel développement comporte.

En somme, l'unique manière réaliste d'éviter cette collision semble résider dans un élan accru d'intégration des populations afro-descendantes, et plus généralement des populations issues d'un parcours migratoire récent, ainsi que de leurs problématiques et revendications, dans le panorama institutionnel et politique suisse. Les recommandations de ce rapport offrent des pistes pour s'engager sur cette voie. La majorité des organisations représentatives afro-descendantes en Suisse, qu'elles soient anciennes ou plus récentes, sont prêtes à établir des liens de collaboration constructifs et durables (ou à renforcer ceux déjà existants) avec les autorités publiques, ainsi qu'avec les autres grands acteurs de la société suisse, tels que les entreprises, les organisations patronales, ou encore les partis politiques. La balle est désormais dans le camp des politiciens, des fonctionnaires, des dirigeants d'entreprises, et plus largement de toutes les personnes qui affectionnent la Suisse, son modèle, sa stabilité, et qui croient fermement que tous ses habitants, y compris ceux arrivés le plus récemment, ont une place à part entière dans l'aventure nationale suisse. La collision politique n'est pas inéluctable, et ils peuvent contribuer à l'éviter.

⁹² 24 Heures, 2024

Bibliographie

Rapports et documents officiels

African Diaspora Forum, *Constitution Of The African Diaspora Forum (ADF)*, 2021

Banque Mondiale, *Political Stability and Absence of Violence/Terrorism: Estimate*, 2022

Confédération suisse, *Constitution fédérale de la Confédération suisse*, 1999

Conseil communal de Lausanne, *Postulat du 17 mai 2022 du conseiller Samson Yemane envers le Conseil communal de Lausanne*, 2022

Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, *Rapport du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine (A/HRC/51/54/Add.1)*, 2022

Conseil national suisse, *Postulat de Ricardo Lumengo du 2 décembre 2009 : Encourager la diversité ethnique dans l'administration publique*, 2009

Insee, *Immigrés, étrangers en France et dans l'Union européenne*, 2023

Observatoire des religions en Suisse (ORS), *Les communautés religieuses en Suisse*, 2013

Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers (ODAE-Suisse), *Naturalisation : L'accès difficile au passeport suisse*, 2021

Office fédéral de la statistique (OFS), *Age moyen de la population active*, 2024

Office fédéral de la statistique (OFS), *Appartenance religieuse en Suisse La population sans appartenance religieuse*, 2023

Office fédéral de la statistique (OFS), *Évolution des données démographiques, de 1950 à 2022*, 2023

Office fédéral de la statistique (OFS), *Indicateur conjoncturel de fécondité et remplacement des générations, de 1876 à 2022*, 2023

Office fédéral de la statistique (OFS), *Indicateur conjoncturel de fécondité selon le sexe et la catégorie de nationalité, de 1971 à 2022*, 2023

Office fédéral de la statistique (OFS), *Langues parlées habituellement à la maison (2022)*, 2024

Office fédéral de la statistique (OFS), *Population selon le statut migratoire*, 2023

Organisation internationale pour les migrations (OIM), *Rapport sur la migration en Afrique : Remettre en question le récit*, 2021

Réseau des centres de conseil pour les victimes du racisme, *Incidents racistes recensés par les centres de conseil*, 2023

Secrétariat d'État aux migrations (SEM), *Migration internationale*, 2024

Secrétariat d'État aux migrations (SEM), *Statistiques annuelles sur l'immigration 2022*, 2023

Secrétariat d'État aux migrations (SEM), *Statistique sur les étrangers, décembre 2023*, 2024

Service de lutte contre le racisme (SLR), *Racisme structurel en Suisse: un état des lieux de la recherche et de ses résultats*, 2022

Service de lutte contre le racisme (SLR), *Synthèse de l'état des lieux: Racisme structurel en Suisse*, 2023

Service de renseignement de la Confédération (SRC), *La sécurité de la Suisse*, 2022

UNFPA, *World Population Dashboard*, 2024

Ville de Lausanne, *Démographie et population étrangère. Quartier 14 Borde / Bellevaux*, 2018

Ville de Lausanne, *Démographie et population étrangère. Quartier 4 Montoie / Bourdonnette*, 2018

Articles de presse

20 Minutes, «Weisse Fussballer müssen sich für Fussball ohne Rassismus einsetzen», 2022

24 Heures, *Les personnes immigrées d'Afrique sauveront-elles la Suisse?*, 2024

Al Jazeera, *Fears for future as South Korea's fertility rate drops again*, 2023

ArclInfo, *Ricardo Lumengo reçu par les Africains du canton*, 2007

Heidi News, *Les Suisses ne considèrent pas le racisme comme un gros problème, mais ne savent pas le définir*, 2023

Lausanne Cités, *À Lausanne, le racisme est partout, c'est évident!*, 2022

Le Courrier, *L'UDC banalisée*, 2024

Le Figaro, *Suisse : la droite populiste largement en tête aux législatives*, 2023

Le Temps, *La Suisse a connu une hausse marquée des cas de racisme en 2023*, 2024

Le Temps, *La Suisse, un pays colonial sans colonies*, 2015

Le Temps, *Neuchâtel rebaptise l'Espace Louis-Agassiz*, 2018

Le Temps, *Ricardo Lumengo: «La classe politique biennoise doit donner un signe clair contre le racisme»*, 2005

Les Cafés Géographiques, *La mémoire coloniale dans l'espace public parisien*, 2023

Le Vif, *L'élu noir et les xénophobes*, 2007

Radio Lac, *10'000 personnes manifestent contre le racisme à Genève*, 2020

RTN, *L'affaire Ricardo Lumengo devant le Tribunal fédéral*, 2011

RTS, *Contre le racisme, des manifestations dans plusieurs villes de Suisse*, 2020

RTS, *Les autorités britanniques sont confrontées aux pires émeutes depuis plus de dix ans*, 2024

RTS, *L'UDC fait face à plusieurs plaintes pour racisme dans le cadre de sa campagne électorale*, 2023

RTS, *Plainte pénale déposée contre l'affiche "Bientôt 1 million de musulmans?"*, 2014

Syndicat des services publics ssp/vpod, *Les esclaves de la Suisse*, 2020

SwissInfo, *L'UDC accusée de campagne «raciste»*, 2007

SwissInfo, *Pourquoi Neuchâtel ne veut plus de Louis Agassiz*, 2019

SwissInfo, *Ricardo Lumengo quitte le Parti socialiste, mais reste à Berne*, 2010

SwissInfo, *Une affiche anti-minarets jugée raciste*, 2009

SwissInfo, *Un Nigérian meurt avant son expulsion forcée*, 2010

Time, *How Online Misinformation Stoked Anti-Migrant Riots in Britain*, 2024

Tribune de Genève, *La mission du Zaïre auprès de l'ONU occupée*, 1982

Tribune de Genève, *Vague populiste dans l'UE «Les partis d'extrême droite sont devenus des porte-voix de la colère sociale»*, 2023

TV5 Monde, *Le gouvernement des Pays-Bas présente des excuses pour le passé esclavagiste du pays*, 2022

Watson, *Comment la Junge Tat s'est imposée en Suisse alémanique*, 2024

Watson, *Les néonazis suisses reprennent du poil de la bête*, 2024

Publications universitaires et autres ouvrages

Bagalwa-Mapatano Jules, Monnier Laurent, *Les sociétés de transfert de fonds entre la Suisse et la République démocratique du Congo*, Autrepart, vol. 22, no. 2, 2002, pp. 129-146

Bagalwa-Mapatano Jules, *Les réseaux diasporiques africains de Suisse, acteurs pour quel développement en Afrique ?*, Haute école de travail social (HETS), 2009

Costa Vargas João H., *The Liberation Imperative of Black Genocide: Blueprints from the African Diaspora in the Americas*, Souls, 10(3), 2008, pp. 256–278

David Thomas, Etemad Bouda, Schaufelbuehl Jannick, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Antipodes, 2005

Du Bois W.E.B, *The souls of black folk: essays and sketches*, Chicago, A. G. McClurg, 1903

Efionayi-Mäder Denise, Pecoraro Marco, Steiner Ilka Anita, *La population subsaharienne en Suisse. Un aperçu démographique et socioprofessionnel*, Université de Neuchâtel, Swiss forum for Migration and Population studies, 2009

Fanon Frantz, *Peau noire. Masques blancs*. Paris: Les Éditions du Seuil, 1952

Feindouno Sosso, *En quoi les pays africains sont-ils structurellement vulnérables au changement climatique ?*, Revue d'économie du développement, vol. 32, no. 4, 2022, pp. 19-40

Garçon François, *S'inspirer de la Suisse*, Constructif, vol. 61, no. 1, 2022, pp. 88-91

Lützelshwab Claude, *La Compagnie genevoise des Colonies suisses de Sétif (1853-1956) : Un cas de colonisation privée en Algérie*, Peter Lang, 2006

Malavolti Chloé, Bouyat Jeanne, *#NOTOXENOPHOBIA prend la rue à Johannesburg*, Journal des anthropologues, 144-145, 2016, pp. 241-260

Minvielle Régis, *Africains et Afro-descendants à Buenos Aires: un cosmopolitisme noir en quête d'affirmation*, Karthala, Politique africaine, 2014, pp. 61-81

Rayner Hervé, Voutat Bernard, *La judiciarisation à l'épreuve de la démocratie directe. L'interdiction de construire des minarets en Suisse*, Revue française de science politique, 2014, pp. 689-709

Reiter Bernd, Simmons Kimberly Eison, *Afrodescendants, Identity, and the Struggle for Development in the Americas*, Michigan State University Press, 2012

Soumahoro Maboula, *Le Triangle et l'Hexagone*, Paris, La Découverte, 2020

Vermeren Pauline, *Identité nouvelle : une approche philosophique de la notion afropéa*, *Africultures*, vol. 99-100, no. 3-4, 2014, pp. 66-75

Zanetti Lisa N'Pango, *Le rôle de la Suisse dans la répression des opposants congolais-zaïrois à Mobutu (1980-1990)*, *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, 2023, pp. 63-79

Sites internet

www.africancouncil.ch

www.afrodyssee.ch

www.faang.ch

www.unfpa.org